



SM le Roi félicite M. Antonio José Seguro
suite à son élection à la Présidence
de la République portugaise

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10731

Jeudi 12 Février 2026

L'alerte retentissante de la Cour des comptes

La réforme fiscale est loin du compte



Page 4



L'USFP décline son programme pour
renforcer son action organisationnelle et
politique dans la région de Casablanca-Settat

Page 3



Session du Conseil provincial à Mohammedia

Le Secrétariat provincial de l'USFP à Mohammedia organise la première session du Conseil provincial placée sous le thème « Ensemble pour une nouvelle contractualisation démocratique et un développement intégral à Mohammedia ».

Les travaux de ce Conseil auront lieu ce jeudi à partir de 18 heures au siège du parti à Mohammedia, sis boulevard Hassan II à proximité de la gare ferroviaire.



SM le Roi félicite M. Antonio José Seguro suite à son élection à la Présidence de la République portugaise

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à M. Antonio José Seguro suite à son élection à la magistrature suprême de la République portugaise.

Dans ce message, SM le Roi exprime au nouveau Président portugais Ses félicitations et Ses vœux les plus chaleureux de réussite dans l'accomplissement de ses hautes fonctions.

SM le Roi saisit cette occasion pour saluer la profondeur historique et humaine des liens privilégiés

d'amitié et de bon voisinage qui unissent le Maroc et le Portugal et qui ouvrent la voie à des perspectives de coopération toujours plus ambitieuses, réitérant toute l'importance que le Souverain attache à leur consolidation.

Aussi, SM le Roi exprime Sa volonté d'œuvrer de concert avec le Président portugais au renforcement de l'action conjointe des deux pays en faveur d'un partenariat multidimensionnel approfondi, au service des deux peuples et de l'espace euro-méditerranéen.

Retour à l'heure GMT le dimanche 15 février

Le Maroc repassera à l'heure GMT le dimanche 15 février à 03H00, à l'occasion du mois sacré de Ramadan, indique un communiqué du ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration.

Ce changement intervient conformément aux dispositions de l'arrêté du Chef du gouvernement 3.06.26 du 29 janvier 2026 relatif à l'heure légale.

Le retour à l'heure GMT+1, en avançant 60 minutes, sera opéré après la fin du mois béni de Ramadan, le dimanche 22 mars 2026 à 02H00, selon la même source.

Par ailleurs, les horaires de travail dans les administrations, les établissements publics et les collectivités territoriales connaîtront un changement durant le mois sacré du Ramadan avec l'adoption de l'horaire continu de 09h00 à 15h00, de lundi à vendredi, a annoncé mardi le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration.

Selon un communiqué du ministère, les facilités nécessaires seront accordées aux fonctionnaires et agents pour l'accomplissement de la prière du vendredi.

Barrage d'Oued El Makhazine

Situation stable avec une baisse du niveau de la retenue

La situation au barrage d'Oued El Makhazine demeure stable, avec une baisse du niveau de la retenue grâce au fonctionnement du déversoir automatique, a affirmé, mardi, Yassine Wahby, chef du service de l'évaluation et de la planification des ressources en eau à l'Agence du bassin hydraulique du Loukkos (ABHL).

Dans une déclaration à la MAP, M. Wahby a indiqué que le barrage se trouve "dans un très bon état", précisant que "la gestion de la hausse du niveau de la retenue se déroule de manière correcte et normale".

Le responsable a, à cet égard, fait savoir que "des opérations régulières d'inspection et de contrôle de sécurité sont menées et ont révélé des indicateurs positifs".

Il a rappelé que l'évacuation progressive des eaux de la retenue du barrage d'Oued El Makhazine se poursuit, en dépit des apports hydriques importants enregistrés par l'ouvrage hydraulique au cours des derniers jours.

Dans ce cadre, le responsable a précisé que ce déversement progressif contribue à la baisse du niveau de la retenue, faisant savoir que le débit du déversoir a dépassé, ce mardi matin, 787 mètres cubes (m3) par seconde, expliquant que ce débit augmente avec la hausse du niveau de la retenue du barrage et diminue à mesure que celle-ci recule.

M. Wahby a également relevé que le barrage d'Oued El Ma-

khazine a reçu, au cours des dernières 24 heures (de 7h du matin lundi à 7h du matin mardi) des apports hydriques importants, estimés à environ 109 millions de m3, ce qui a eu un impact sur le niveau de la retenue.

Il a conclu que la situation "est gérée de manière positive, avec la mobilisation de l'ensemble des intervenants", notant que le niveau de la retenue devrait baisser progressivement grâce à la poursuite des opérations de déversement et à l'amélioration des conditions météorologiques.

Par ailleurs, les autorités de la ville de Ksar El Kébir poursuivent leur mobilisation sur le terrain en vue de protéger les citoyens, sécuriser leurs biens et mettre en œuvre les mesures proactives adoptées face à la montée du niveau des eaux de l'Oued Loukkos, qui a inondé plusieurs quartiers ainsi que les entrées sud et ouest de la ville.

Ces mesures ont été décidées sur la base des données de terrain et des prévisions météorologiques, qui indiquent que les inondations ne sont pas en voie de décrue et que le niveau de risque reste élevé.

Les citoyennes et citoyens sont ainsi appelés à faire preuve de la plus grande vigilance et prudence, et à s'abstenir, pour le moment, de regagner les zones affectées, jusqu'à amélioration de la situation et publication de consignes officielles en la matière, afin de préserver les vies humaines et garantir la sécurité de tous.

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie interpelle le ministre des AE au sujet des documents de régularisation de la situation des Marocains en Espagne

Ismaël Al Alaoui appelle à l'assouplissement des procédures consulaires

Réservant un intérêt particulier à la situation des Marocains ayant élu domicile sur le sol espagnol d'autant que les autorités de ce pays ont manifesté leur volonté de régulariser leurs statuts en tant que migrants reconnus, le conseiller parlementaire Ismaël Al Alaoui, membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des conseillers, a adressé au ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger une interrogation écrite se rapportant aux procédures exceptionnelles attendues quant à la simplification des démarches à entreprendre pour décrocher les documents administratifs requis à cet effet.

Le conseiller parlementaire ittihadie Ismaël Al Alaoui a indiqué dans sa correspondance, à cet égard, qu'un grand nombre d'émigrés marocains en Espagne, dans leur course vers la régularisation salvatrice, se retrouvent



confrontés à des difficultés insurmontables tout au long du processus réglementaire menant au parachèvement des procédures de régularisation optimale de leur situation auprès de l'administration espagnole en charge de cette affaire cruciale. Il s'agit particulièrement du document de « bonne

conduite » qui peut être retiré par délégation auprès des services de la Direction Générale de la Sûreté Nationale au Maroc (...)

Dans cette même veine, Ismaël Al Alaoui a relevé, là-dessus, que les prestations des consulats marocains en Espagne, en particulier concernant la « légalisation » et le renouvellement des titres de voyage (les passeports) ou leur obtention, demeurent assujetties à des réservations préalables par le biais de sites électroniques avec le téléchargement d'un certain nombre de documents dont l'exemplaire de la délégation, le certificat de résidence, le titre de voyage et la carte nationale d'identité (CNI).

Dans ce sillage, le conseiller parlementaire uspféiste a souligné qu'un grand nombre de migrants marocains, notamment ceux qui n'ont pas une maîtrise suffisante des outils numériques ou de la langue espagnole, éprouvent,

en tout état de cause, de grandes difficultés en matière de parachèvement desdites dispositions et de téléchargement des documents de la manière requise. Cela engendre de nombreux cas de rejet des demandes et la multiplication des échecs sanctionnant les démarches de régularisation, fragilisant davantage leur situation juridique et sociale, à l'ombre d'une certaine souplesse exceptionnelle de la part des institutions de leur pays.

A ce propos, Ismaël Al Alaoui s'interroge quant aux mesures préconisées par le département ministériel compétent à même de permettre aux citoyens marocains « établis » en Espagne d'obtenir ou de renouveler leurs passeports.

Il a également soulevé d'autres problématiques telles que le retrait d'une copie du casier judiciaire auprès des consulats en désignant des fonctionnaires compétents en la matière...

Rachid Meftah

L'USFP décline son programme pour renforcer son action organisationnelle et politique dans la région de Casablanca-Settat



L'USFP a tenu, dimanche dernier, la première session de son Conseil régional de Casablanca-Settat, une rencontre marquée par un discours politique fort appelant à une refondation profonde des choix de développement et de gouvernance territoriale. L'événement, qui s'inscrit dans la dynamique organisationnelle impulsée par les instances nationales du parti, a été présenté comme une étape fondatrice ouvrant un nouveau cycle d'engagement politique et militant.

Lors de cette session modérée par Marouane Rachdi, secrétaire provincial de l'USFP à Hay Mohammadi-Aïn Sbaâ, une feuille de route a été dévoilée contenant un programme d'action régional ambitieux visant à consolider la performance organisationnelle, l'impact politique et le rayonnement du parti dans la région de Casablanca-Settat.

Intervenant lors de cette rencontre, Abdelhamid Jmahri, membre du Bureau politique de l'USFP, a souligné l'importance de la coordination étroite entre les différentes structures du parti. Il a précisé que le programme présenté est le fruit de concertations préalables avec les provinces et s'inscrit dans une vision globale couvrant la période allant d'ici jusqu'à la tenue du congrès régional, puis au-delà, en perspective des prochaines échéances électorales.

Ce plan d'action, a-t-il expliqué, s'inspire directement des orientations du Premier secrétaire du parti, en mettant l'accent sur le renforcement de l'appareil organisationnel et sur la traduction concrète des engagements du parti, tant en interne qu'auprès des citoyens.

Abdelhamid Jmahri a indiqué que les provinces ont élaboré des programmes détaillés d'activités touchant aux grandes questions nationales, à l'Etat social et au rôle de la société civile. Ces initiatives incluent également des activités culturelles et sociales, notamment durant le mois de Ramadan, telles que des rencontres culturelles, des concours de récitation du Coran, ainsi que des manifestations sportives et sociales destinées à renforcer la proximité avec les citoyens.

Concernant le volet organisationnel, le programme prévoit une série de rendez-vous importants visant à dynamiser les instances du parti, à travers des rencontres sur la digitalisation, la société civile, le profil du parlementaire et de l'élu local, ainsi que des formations dédiées à la communication interne et à la communication de masse. Abdelhamid Jmahri a insisté sur la nécessité d'innover dans les modes d'expression politique, en misant notamment sur de nouveaux outils tels que les podcasts, afin de mettre en valeur la vision et les propositions de l'USFP.

Sur le plan politique, le programme comprend des cycles de formation politique interne. La direction régionale, a-t-il ajouté, se concentre sur deux axes majeurs : la création d'un forum régional chargé d'évaluer objectivement le bilan de la région et de formuler une critique ancrée dans les réalités et attentes des citoyens, et l'élaboration d'un programme régional opérationnel et accessible au grand public.

La session a également été marquée par l'intervention de Saïd Bougataya, secrétaire provincial de l'USFP à Berrechid, qui a mis en avant le rôle central des instances partisans dans le renforcement de la démocratie interne.

Il a rappelé que le projet de résolution relatif au Congrès régional de Casablanca-Settat, présenté au nom du secrétariat régional, a été adopté conformément aux dispositions du règlement intérieur du parti, tel qu'amendé lors du Conseil national du 17 octobre 2025.

Saïd Bougataya a précisé que la commission préparatoire du congrès régional sera composée des membres du Conseil régional, renforcée par des compétences supplémentaires dans la limite du tiers de ses membres, proposées conjointement par le Bureau politique et le secrétariat régional.

Il a également détaillé les modalités de composition du Conseil régional,

conformément au règlement intérieur, en tenant compte du nombre d'adhérents et des résultats électoraux antérieurs.

A l'issue des travaux, le Conseil régional a approuvé à l'unanimité le projet de résolution du congrès régional, confirmant ainsi la volonté collective de l'USFP de renforcer sa présence et son efficacité politique dans la région de Casablanca-Settat.

A rappeler que le Premier secrétaire, Driss Lachgar, qui a présidé les travaux de cette réunion, a appelé à un nouveau pacte développemental et démocratique, estimant que la conjoncture actuelle du Maroc impose une refondation profonde des mécanismes de gouvernance territoriale et un renforcement effectif du rôle des institutions élues. Il a souligné que la région de Casablanca-Settat, en raison de son poids économique et démographique, est appelée à jouer un rôle moteur en tant que véritable locomotive de l'économie nationale.

Le dirigeant itihadi a insisté sur le fait que cette rencontre s'inscrit dans une dynamique organisationnelle interne responsable, fondée sur la réflexion collective et l'évaluation lucide de la situation nationale et régionale, loin de tout tapage ou discours populiste.

M. Tabet

L'alerte retentissante de la Cour des comptes

La réforme fiscale est loin du compte



A moins d'un an de l'échéance fixée par la loi-cadre n°69.19 relative à la réforme fiscale, le rapport de la Cour des comptes agit comme un signal d'alarme. Derrière l'énumération technique des mesures adoptées et des retards accumulés, l'institution met en lumière un problème plus profond : l'incapacité persistante du système fiscal à traduire, dans les faits, le principe de justice fiscale pourtant inscrit au cœur de la réforme.

Des avancées réelles mais incomplètes

Dans son analyse, la Cour des comptes reconnaît que les lois de Finances successives, notamment celles de 2023, 2024, 2025 et 2026, ont permis de mettre en œuvre plusieurs orientations majeures prévues par la loi-cadre. Des ajustements ont été introduits en matière d'impôt sur les sociétés, de TVA et d'organisation de certaines taxes locales. La réduction globale des dépenses fiscales, passée de 36,9 milliards de dirhams à 32,1 milliards entre 2023 et 2024, est également mise en avant comme un indicateur d'effort de rationalisation.

Mais ces avancées, souligne la Cour, ne doivent pas masquer les angles morts de la réforme. Car à mesure que l'échéance approche, plusieurs chantiers structurants demeurent à l'état de promesse.

Fiscalité locale Le grand retard de la réforme

Parmi les insuffisances les plus préoccupantes figure la réforme de la fiscalité des collectivités territoriales. La Cour des comptes constate qu'aucune mesure prioritaire n'a été

engagée pour refondre en profondeur les règles encadrant les taxes locales, malgré le caractère central de cette réforme dans la loi-cadre.

Certes, des ajustements techniques ont été opérés : élargissement de l'assiette de certaines taxes, redistribution des compétences entre administrations fiscales, introduction de la déclaration et du paiement électroniques, ou encore révision des taux applicables aux terrains urbains non bâtis en fonction du niveau d'équipement. Mais ces mesures, aussi utiles soient-elles, ne constituent pas une réforme systémique.

Le principe posé par la loi-cadre – regrouper les taxes foncières d'un côté et celles liées aux activités économiques de l'autre, afin de créer des impôts locaux plus lisibles et plus équitables – reste lettre morte. Or, sans cette refonte, les inégalités territoriales continuent de se reproduire par l'impôt, certaines communes disposant de ressources fiscales solides quand d'autres peinent à financer les services de base.

Exonérations fiscales Un angle mort persistant

Autre point critique relevé par la Cour : l'absence d'évaluation régulière de l'impact économique et social des exonérations fiscales. Si les dépenses fiscales ont globalement diminué, aucun mécanisme systématique n'a été mis en place pour mesurer leur efficacité réelle en matière d'investissement, d'emploi ou de réduction des inégalités.

Cette lacune n'est pas neutre. En l'absence d'évaluation, les avantages fiscaux tendent à se pérenniser, parfois au bénéfice d'acteurs déjà fortement dotés, sans démonstration de leur

utilité collective. La justice fiscale se retrouve ainsi affaiblie, car l'effort contributif ne repose pas sur des critères transparents et équitables.

La Cour rappelle pourtant que la loi-cadre prévoit explicitement que ces exonérations doivent être maintenues, révisées ou supprimées sur la base d'analyses objectives. Ce principe, central pour garantir l'équité devant l'impôt, reste largement théorique.

Justice fiscale Un principe encore fragile

Derrière ces constats techniques, le rapport de la Cour des comptes pose une question de fond : le système fiscal marocain permet-il réellement une répartition équitable de la charge fiscale ? La réponse, en creux, est préoccupante.

Faute de réformes structurelles abouties, l'impôt continue de peser de manière disproportionnée sur les catégories les plus visibles et les plus facilement contrôlables, notamment les salariés et les petites entreprises. À l'inverse, certains segments de l'économie bénéficient de marges d'optimisation ou de régimes dérogatoires qui échappent largement au débat public.

Cette situation alimente un sentiment diffus d'injustice fiscale, qui ne se mesure pas uniquement en chiffres, mais aussi en perception sociale. Or, comme le rappelle implicitement la Cour, le consentement à l'impôt est indissociable du sentiment d'équité.

Fiscalité et cohésion sociale

L'enjeu est d'autant plus crucial que la fiscalité finance des politiques publiques vitales : protection sociale, santé, éducation, investisse-

ments territoriaux. Lorsque la justice fiscale est perçue comme défaillante, c'est la confiance dans l'action publique elle-même qui s'érode.

Dans un contexte marqué par des attentes sociales élevées et des tensions économiques persistantes, l'impôt ne peut être réduit à un instrument technique de mobilisation des ressources. Il constitue un pilier du pacte social. En ce sens, les retards et les hésitations relevés par la Cour des comptes ne sont pas seulement administratifs : ils sont profondément politiques.

Une réforme à réancrer dans l'équité

En réitérant ses recommandations, la Cour des comptes appelle clairement à un sursaut : accélération de la réforme des fiscalités locales, mise en œuvre effective de la réforme des taxes, évaluation rigoureuse des exonérations et communication transparente sur les effets des réformes déjà engagées.

Mais au-delà des recommandations, le rapport pose une exigence implicite : réorienter la réforme fiscale vers son objectif fondamental, celui de la justice fiscale. Sans cela, la loi-cadre risque de se refermer sur un bilan essentiellement technique, loin de l'ambition initiale de réduire les inégalités sociales et territoriales.

À l'approche de l'échéance de 2026, la question n'est donc plus seulement de savoir si la réforme avance, mais si elle avance dans le sens de l'équité, de la solidarité et de la confiance citoyenne. C'est à cette condition que la fiscalité pourra redevenir un levier de cohésion sociale, plutôt qu'un facteur supplémentaire de frustration et de fracture.

Hassan Bentaleb

Participation du Maroc à la 48^{ème} session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA



Les travaux de la 48^{ème} session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) ont, débuté mercredi matin, au siège de l'organisation panafricaine à Addis-Abeba avec la participation du Maroc.

Le Royaume est représenté à cette réunion, qui se tient en prélude au 39^{ème} sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, par une délégation conduite par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Cette session du comité exécutif se

penchera, entre autres, sur l'examen du rapport de la 51^{ème} session du Comité des représentants permanents, tenue en janvier dernier, et procédera à l'élection et la nomination dans certains organes de l'UA, outre l'examen des projets d'ordre du jour et des décisions qui seront soumis au 39^{ème} sommet de l'UA.

Le 39^{ème} sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA se tiendra les 14 et 15 février sous le thème : "Assurer une disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063".

Signature d'un mémorandum d'entente pour renforcer l'intégrité, la transparence et la prévention de la corruption dans les secteurs public et privé

Un mémorandum d'entente a été signé, mardi à Rabat, entre l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPLC) et l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'Etat et de suivi des performances des établissements et entreprises publiques (ANGSPE), en vue de renforcer les principes d'intégrité, de transparence et de prévention de la corruption dans les secteurs public et privé.

Ce mémorandum, paraphé par le président de l'Instance, Mohamed Benalilou, et le directeur général de l'Agence, Abdellatif Zaghoun, vise à établir un cadre institutionnel de coopération, de coordination et de consultation entre les deux parties en matière de prévention et de lutte contre la corruption. Il a également pour objectifs la consolidation des principes de bonne gouvernance et d'éthique, de promotion d'une conduite éthique dans la vie publique relevant du champ d'intervention de l'Agence, de soutien aux objectifs de réforme des institutions et entreprises publiques, et d'amélioration de l'efficacité, de la transparence et de la responsabilité.

A cette occasion, M. Benalilou, a indiqué que la signature de ce mémorandum témoigne de la volonté commune de coopérer et d'unir les efforts sur les questions d'efficacité, d'intégrité et de gouvernance, mettant en avant la nécessité d'explorer les domaines de convergence et d'intégration institutionnelle afin d'atteindre les résultats escomptés en matière d'intégrité et de lutte contre la corruption.

De son côté, M. Zaghoun a affirmé que cette signature vise à consolider les principes de bonne gouvernance et de reddition des comptes. Aussi, il a relevé que ce mémorandum permettra de jeter les bases d'une coopération structurée et durable, et de créer un environnement économique plus sûr, plus équitable et plus dynamique.

La signature de ce mémorandum intervient dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles notamment les articles 36 et 167 de la Constitution, et en cohérence avec les dispositions de la loi n°46.19 relative à l'INPLC et de la loi-cadre n°50.21 relative à la réforme des établissements et entreprises publiques, ainsi que de la loi n°82.20 portant création de l'ANGSPE.

Ce mémorandum d'entente a pour but d'instaurer un cadre institutionnel de coopération, de coordination et de concertation entre les deux parties dans les domaines de la prévention et de la lutte contre la corruption, de la consolidation des principes de bonne gouvernance et d'éthique, et de la moralisation de la vie publique dans le champ d'intervention de l'Agence, en accompagnement des objectifs de réforme des établissements et entreprises publiques, et en vue de renforcer l'efficacité, la transparence et la corrélation entre responsabilité et reddition des comptes.

Les domaines de coopération portent notamment sur l'échange d'expertises et d'expériences, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation conjoints, la réalisation d'études et de recherches communes, la contribution à l'élaboration de cartographies des risques de corruption, l'organisation conjointe de séminaires et de rencontres de sensibilisation, l'échange de connaissances sur les meilleures normes et pratiques internationales, ainsi que l'accompagnement des établissements et entreprises publiques dans la mise en place de dispositifs efficaces de gestion des risques de corruption et de conflits d'intérêts.

Ce partenariat reflète la volonté des deux parties d'unir leurs efforts et de renforcer le complémentarité institutionnelle, au service de l'intérêt général et de l'ancrage d'une culture de probité et de gouvernance responsable au sein des établissements et entreprises publiques.

Abdellatif Hammouchi en visite de travail au Royaume d'Arabie Saoudite

Le directeur général de la sûreté nationale et de la surveillance du territoire (DGSN-DGST), Abdellatif Hammouchi, effectue, du 8 au 12 février, une visite de travail au Royaume d'Arabie Saoudite, accompagné d'une importante délégation sécuritaire.

Cette visite intervient sur invitation officielle de Son Excellence le ministre Abdulaziz Bin Mohammed Al-Howairini, chef de la Sécurité de l'Etat du Royaume d'Arabie Saoudite, en vue de participer à la troisième édition du Salon mondial de la défense (World Defense Show) qu'abrite la capitale saoudienne, Riyad, indique un communiqué du Pôle DGSN-DGST.

Ce déplacement est l'occasion de prospecter l'avenir de l'intégration dans les domaines sécuritaire et de défense à l'échelle mondiale, à travers l'examen des dernières évolutions techniques exposées en la matière, ainsi que le débat autour des principaux programmes et applications avancés mis à la disposition des instances de sécurité

et de défense, le but étant de consolider la sécurité et la stabilité mondiales, ajoute la même source.

En marge des visites de terrain au World Defense Show, le directeur général de la DGSN et de la DGST a eu des entretiens bilatéraux avec des responsables sécuritaires du Royaume d'Arabie Saoudite, portant sur les moyens de développer la coopération bilatérale dans les domaines de la sécurité et du renseignement, ainsi que sur les mécanismes d'accès à l'assistance technique mutuelle en la matière.

Cette visite illustre l'importance croissante accordée par le pôle DGSN-DGST à la modernisation et à l'innovation dans le domaine sécuritaire en tant que nécessités impérieuses pour relever les défis émergents et répondre aux futurs enjeux en matière de sécurité, de même qu'elle traduit son engagement constant à renforcer les partenariats sécuritaires stratégiques avec les différents pays frères et amis, conclut le communiqué.

Les informations sur un prétendu recensement par les autorités locales de Tanger des habitants de Ksar El Kébir se trouvant dans la ville sont "dénuées de tout fondement"

Les informations circulant sur les réseaux sociaux qui prétendent faussement que les autorités locales de Tanger procèdent à un recensement des habitants de Ksar El Kébir, se trouvant actuellement dans la ville et qui avaient été évacués des zones affectées par les inondations, sont dénuées de tout fondement.

Dans une mise au point, la Wilaya de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima indique avoir pris connaissance des informations erronées qui circulent ces dernières heures sur les réseaux sociaux, qui prétendent faussement que les autorités locales de Tanger procèdent à un recensement des habitants de Ksar El Kébir se trouvant actuellement à Tanger et qui avaient été évacués des zones affectées par les inondations, et leur demandent de s'enregistrer auprès des bureaux des autorités locales dans le cadre d'une prétendue procédure administrative.

A cet égard, la Wilaya de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima affirme de manière catégorique que ces informations sont totalement infondées et dénuées de tout fondement et qu'aucune procédure de ce genre n'a été mise en œuvre par les autorités locales.

Ainsi, la Wilaya invite les citoyens, les médias et les utilisateurs des réseaux sociaux à vérifier l'exactitude des informations avant de les diffuser et à s'informer auprès de sources officielles et fiables afin d'éviter la propagation de rumeurs ou de fausses informations susceptibles de générer une confusion inutile.

Tout en informant le public sur ce sujet, la Wilaya de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima affirme que toutes les actions et mesures prises par les autorités locales sont annoncées de manière claire et transparente par le biais de communiqués officiels et les canaux de communication approuvés.

Session de formation organisée par l'ONDE

Proposer des solutions innovantes dans le cadre de l'élimination du travail des enfants

Société

L'Observatoire national des droits de l'enfant (ONDE) a organisé, mardi à Marrakech, une session de formation intensive sous le thème "Innover pour une enfance libre", dans le cadre de sa participation active à la 6ème Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants, prévue du 11 au 13 février dans la cité ocre.

Organisé en marge de cet événement international, initié par l'Organisation internationale du travail (OIT) en partenariat avec le ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, ce Bootcamp s'inscrit dans les efforts de l'ONDE visant à renforcer la participation effective des enfants aux questions les concernant et à leur permettre de faire entendre la voix de leurs pairs.

Cette rencontre interactive a réuni 56 enfants âgés de 16 à 18 ans, dont 28 issus de plusieurs pays africains et 28 du Maroc, avec pour objectif de les accompagner dans la proposition de solutions innovantes pour lutter contre le travail des enfants.

Encadrée par des experts et formateurs, dont des cadres de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC), la formation a comporté des ateliers de sensibilisation sur le phénomène du travail des enfants, ses causes et ses impacts, ainsi qu'un accompagnement dans



l'élaboration de projets innovants.

Ces projets ont été présentés sous forme de "pitches" devant un jury composé de représentants de l'ONDE et de ses partenaires institutionnels, chargé de sélectionner les meilleures initiatives pour un accompagnement ultérieur.

Dans une allocution à cette occasion, la vice-présidente de l'ONDE, Ghizlane Benjelloun, a souligné que "cette formation constitue un espace de réflexion collective et de créativité permettant aux enfants, avec l'appui d'experts, de développer des projets réalistes adaptés aux contextes marocain et africain".

Elle a également relevé que cette

initiative s'inscrit dans la mise en œuvre du Réseau africain pour les droits de l'enfant, lancé en novembre dernier lors de la clôture du premier Forum africain du Parlement de l'enfant, tenu à Rabat sous la Présidence effective de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'Observatoire national des droits de l'enfant.

Dans une déclaration à la presse, la présidente du Parlement de l'enfant de la République du Congo, Bouenitellamio Gélina Lucia Lucrèce, a indiqué que cette rencontre "offre une opportunité importante pour exprimer les idées des enfants et contribuer à la recherche de solutions en faveur de leur

protection".

Le membre du Parlement de l'enfant du Maroc, Fayçal Daoudi, a pour sa part estimé que cette formation a permis aux participants de développer, en groupes, des projets de sensibilisation aux dangers du travail des enfants et de promotion de la scolarisation.

De son côté, le président du Parlement des enfants de la République du Libéria, Roberto Cooper, a indiqué que "la participation à cet événement international constitue une expérience unique, dans la mesure où elle nous permet de faire entendre la voix des enfants auprès des décideurs", émettant le vœu que cette initiative contribue à l'amélioration des conditions des enfants en Afrique.

Ce Bootcamp vise notamment l'élaboration de projets réalisables ainsi que de messages et recommandations clés portés par les enfants, appelés à enrichir les résultats de la Conférence mondiale, outre la sélection d'initiatives qui seront accompagnées par l'ONDE.

L'organisation de cette rencontre confirme l'engagement du Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en faveur d'une approche participative dans le domaine de la protection de l'enfance et du renforcement de l'implication des enfants dans les efforts internationaux visant à éradiquer le travail des enfants, conformément aux Objectifs de développement durable (ODD).

Sahraouiya 2026

Solidarité féminine pour triompher des obstacles en plein désert

Sous un ciel balayé par les vents du désert, les épreuves de la troisième journée de la 12e édition du Raid Sahraouiya se sont enchaînées, mardi à Dakhla, à un rythme effréné mais dans un esprit de solidarité féminine.

Cette troisième phase, particulièrement exigeante, a imposé aux binômes de faire preuve d'un mental d'acier pour surmonter des difficultés inédites en plein désert.

À cette étape, les participantes ont entamé la journée par une boucle de 10 km en run and bike (course à pied et VTT). Casques sur la tête, les duos ont enchaîné les relais à VTT à la main, veillant à maintenir une cohésion parfaite sans jamais se perdre de vue. Le parcours a été entrecoupé avec à chaque fois une épreuve à réaliser, notamment un défi de la dune, une descente en rappel, des épreuves de force, un bootcamp et un tir à l'arc.

Chaque épreuve a permis aux raideuses de gagner un bonus temps afin de réduire le malus de départ qui est établi à 100 minutes.

Bien plus qu'une simple course

contre la montre, le Raid Sahraouiya est une formidable aventure humaine qui prend vie. Dans la rivalité, la solidarité et la cohésion sont devenues les meilleures armes des participantes pour triompher des obstacles.

Dans une déclaration à la MAP, la participante luxembourgeoise Annie Khalif a salué l'esprit d'entraide et de solidarité ayant prévalu entre les concurrentes tout au long du parcours, en dépit du caractère compétitif de l'épreuve.

"L'étape d'aujourd'hui est intéressante", bien que le tracé soit marqué par plusieurs difficultés, notamment des vents soutenus, un terrain caillouteux et de larges zones sableuses, rendant l'effort particulièrement exigeant, a-t-elle relevé.

Pour sa part, Damien Vierdet, membre du Comité d'organisation chargé des parcours, a indiqué que cette étape revêt un caractère inédit, combinant pour la première fois le run and bike à des pôles d'activités intégrés au tracé.

Ces ateliers variés, a-t-il précisé, sollicitent vitesse, force et adresse,

avec notamment des épreuves chronométrées, sur un parcours alternant zones caillouteuses, sablonneuses et portions plus roulantes sur sable dur.

Soulignant que le vent constituait la principale difficulté des épreuves, Damien Vierdet a expliqué que le tracé avait été conçu de manière équilibrée, avec des sections vent arrière et vent de face, afin de préserver le plaisir des participantes. Durant toutes les épreuves de la Sahraouiya, les participantes sont accompagnées d'un staff médical et technique pour assurer le déroulement de l'événement dans les meilleures conditions.

Organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 12ème édition du Raid Sahraouiya (7-14 février) connaît la participation de 100 raideuses dans un cadre exceptionnel entre la baie et les dunes de Dakhla, autour d'une vision engagée du sport en tant que levier d'émancipation féminine, de solidarité active et de dialogue interculturel.

Dakhla : Maria Zoubair (MAP)

Naissance d'un bébé girafe à Mohammedia

Fait inédit en son genre au Maroc, un bébé girafe vient de voir le jour au parc zoologique "Dream Village" dans la province de Mohammedia. Selon les responsables du parc, la femelle, née le jeudi 5 février à 11h00, au terme d'une période de gestation de 15 mois, est en bonne santé.

La naissance est une bonne nouvelle pour le zoo qui mise sur la reproduction locale pour réduire la dépendance à l'importation des espèces de l'étranger.

"Nous sommes fiers et ravis de la naissance de cette girafonne, une première au Maroc", a indiqué Mohamed Mgharfaoui, fondateur et PDG du parc zoologique "Dream Village", précisant que les parents du bébé girafe, Sophie (la mère) et Paco (le père), sont originaires d'Italie.

Les équipes vétérinaires du parc zoologique veillent au suivi de l'état de santé de ce bébé girafe pour garantir sa croissance dans les meilleures conditions, a-t-il souligné dans une déclaration à la MAP.

Cette naissance, a-t-il ajouté, marque une étape importante dans les efforts de "Dream Village" pour la préservation et la conservation de

cette espèce animale menacée.

Pour Dr. Afaf Charaf, vétérinaire en faune sauvage au sein du parc zoologique "Green Village", cet événement est une source de fierté pour toutes les équipes du parc. "La naissance de cette girafonne est le résultat d'efforts continus de plusieurs compétences marocaines", s'est-elle félicitée. Il s'agit, selon elle, d'une étape "très importante et primordiale" pour la conservation des espèces animales, notamment celles menacées d'extinction.

Pour le nom à donner à cette girafonne si spéciale, les propriétaires du parc ont lancé un sondage sur les réseaux sociaux, histoire d'associer le grand public à cet événement inédit.

Situé entre Casablanca et Mohammedia à proximité de la forêt des Cascades, le parc zoologique "Dream Village", qui s'étend sur une superficie de trente hectares, vise à allier le divertissement à l'éducation écologique. Avec un zoo diversifié, un aquaparc et des zones ludiques spécialement conçues pour les enfants, cet espace met en avant un engagement continu envers la durabilité, l'éducation environnementale et le divertissement familial.

Portrait



Balendra Shah

De rappeur à maire de Katmandou

A 35 ans, Balendra Shah, un rappeur devenu maire de Katmandou, se prépare à affronter lors des législatives de mars l'ex-Premier ministre KP Sharma Oli, 73 ans, contraint à la démission lors de manifestations en septembre.

Connu sous le surnom de "Balen", ce musicien à l'apparence soignée s'est imposé comme un symbole du changement politique voulu par la jeunesse face à la vieille garde marxiste incarnée par M. Oli.

Né à Katmandou en

1990, Balendra Shah a grandi pendant la guerre civile (1996-2006) qui a fait plus de 16.000 morts et conduit à l'abolition de la monarchie en 2008.

Cet ingénieur civil, titulaire d'un master en génie structurel, s'est d'abord fait connaître sur la scène hip-hop underground népalaise avec ses morceaux dénonçant la corruption et les inégalités.

Deux problèmes qui ont poussé des milliers de jeunes à descendre dans les rues du pays le 8 septembre.

Le lendemain, la foule en colère avait pris le contrôle des rues de Katmandou et brûlé ou pillé de nombreux symboles du pouvoir, dont le Parlement.

Au moins 77 personnes avaient péri en deux jours, conduisant M. Oli à démissionner de son quatrième mandat le 9 septembre.

Loin de cette éruption de violences, Balendra Shah appelle à "cultiver la dimension émotionnelle de nos vies", citant l'importance de la musique et de la littérature.

"Un responsable politique devrait avoir cette sensibilité", a-t-il estimé dans

”
Ses morceaux l'ont aidé à fédérer une génération de partisans engagés sur les réseaux sociaux un mode de communication qu'il continue de privilégier par rapport aux médias traditionnels

un entretien à l'AFP à l'approche du scrutin du 5 mars.

Ses morceaux, qui ont cumulé des millions de vues sur internet, l'ont aidé à fédérer une génération de partisans engagés sur les réseaux sociaux - un mode de communication qu'il continue de privilégier par rapport aux médias traditionnels.

Cette popularité a culminé en 2022, lorsqu'il est devenu le premier candidat indépendant à remporter la mairie de Katmandou, à la

surprise générale. Une première qui a bousculé une classe politique vieillissante.

En tant que premier magistrat de la capitale, il s'est attaqué à plusieurs grands chantiers : de la collecte des ordures à la circulation automobile, en passant par l'éducation ou le recouvrement des impôts.

"Justice sociale"

En janvier, il a démissionné de son poste de maire pour se présenter aux législatives, les premières depuis les émeutes de septembre.

Plutôt qu'être candidat dans son fief de Katmandou, il a choisi d'affronter directement M. Oli dans sa circonscription très rurale de Jhapa, située à environ 300 kilomètres au sud-est de la capitale.

"Se présenter face à un poids lourd (...) signifie que je ne choisis pas la facilité", souligne le maire, "topi" - le calot traditionnel népalais - noir posé sur le crâne.

"Cela montre qu'en dépit des problèmes ou des trahisons qui ont secoué le pays, nous avançons vers leur résolution", veut-il croire.

Pour viser la tête du gou-

vernement, il s'est rallié au parti centriste Rastriya Swatantra Party (RSP) du populaire animateur de télévision Rabi Lamichhane. Au scrutin de 2022, cette formation avait décroché la quatrième place, quelques mois seulement après sa formation.

"Nous partageons la même idéologie", affirme Balendra Shah, celle d'un "système économique libéral accompagné de justice sociale", promettant éducation et soins de santé gratuits pour les plus démunis.

Le candidat a dit convaincu d'avoir le soutien de la Génération Z qui avait manifesté en septembre pour dénoncer le blocage des réseaux sociaux, la corruption de la classe politique et l'absence d'emploi qui contraignent nombre de jeunes à s'expatrier.

"La première demande de la Gen Z est une bonne gouvernance, car le niveau de corruption est élevé dans le pays", estime-t-il.

En cas de victoire, Balendra Shah en est certain : la musique continuera à faire partie de sa vie.

"C'est un moyen d'expression", souligne-t-il, "je continuerai, même si je suis élu Premier ministre".

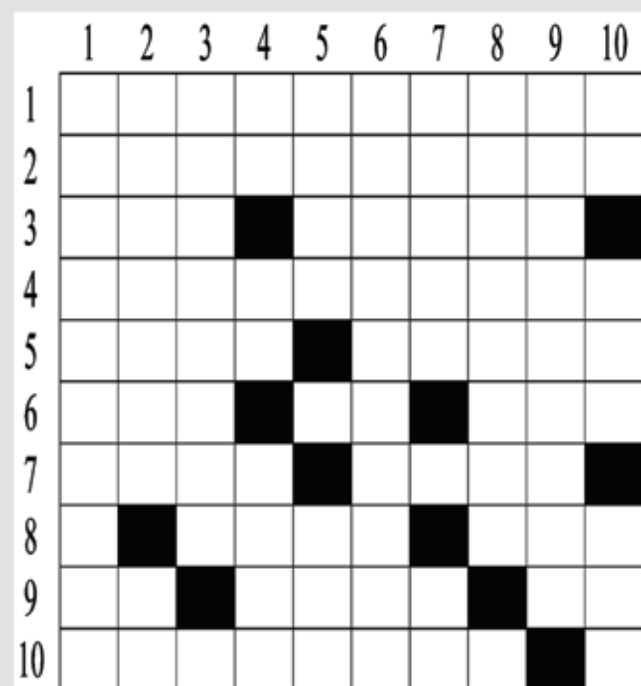
Connu sous le surnom de "Balen", ce musicien à l'apparence soignée s'est imposé comme un symbole du changement politique voulu par la jeunesse face à la vieille garde marxiste

Jeux & Loisirs

RUINEUSE	FARAMI- NEUX	↓ ASSOCI- ATION	EFFRAYÉ	NICKEL	DÉMAR- CATION	↓ LITHIUM LEVANT	↓ À LA GOMME MAUDIT	ALLÉGOR- IQUE
↓	↓		↓	↓	↓	↓	↓	↓
EN INSTANCE		BAVARDE SE BARRE	↓		POÉSIE SCANDÉE SÉPARER	↓		
COMBIN- AISON SODIUM	↓	↓		PAGE	↓		TRÈS BIEN ARRIVÉ	↓
↓		ROULÉ	↓	EN CRÎSE	↓	VALLÉE	↓	
QUI FAIT PLEURER	↓							
À L'ENVERS GRIMACE		QUARTIER DE CAEN	↓	PRONOM	↓	PÂTE IMPÉRIAL PROPHÈTE	↓	
↓				VILLE D'ANGL- ETERRE	TRÈS MINCE	↓		GRECQUE
FÉCULE		VILLE D'ITALIE VAGUE	↓				EN VENTE ÉCHANGE	↓
↓	↓			GRECQUE	GAÎNE	↓		
BONNE ACTION	↓	LOLO	↓			APERÇU		EXCLAM- ATION
ROMAINS	↓	EN PHOTO	↓		RÉSOL- UTION	↓		↓
FIN D'ANNÉE	↓	GÏTAN	↓					

[illegible]2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Juste devant vous !
- 2- Exhalaisons
- 3- Repose - Mat
- 4- Circuit
- 5- Demi esclave - Paris
- 6- Sou roumain - Note - Gagna
- 7- Enzymes - Mi mois
- 8- La dernière - Manche
- 9- Renvoi - Sphérique - Réfléchi
- 10- Des étoiles peuvent l'être

VERTICALEMENT

- 1- Le premier pouvoir
- 2- Singées - Nickel
- 3- Elèverez
- 4- Personnel - Font la nef - Forme d'être
- 5- Manque - Présent
- 6- Tergiversent
- 7- Sortis - Petit cube
- 8- Chargés
- 9- Très chères
- 10- Abréviation chrétienne - Cardinal - Bec de labo

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	I	N	D	I	C	A	T	I	O	N
2	M	O	U	R	I	R		N	I	E
3	P	U		R	G		A	C	N	E
4	E	R	R	E	U	R		I	T	
5	T	R	I	E	E		O	D	E	S
6	R	I	A	L		O	P	E		T
7	A	S		L	A	T	E	N	T	E
8	N		D	E	S	E	R	T	E	R
9	T	R	E	S		R	E		N	E
10	S	A	S		M	A	S	S	U	E

Grilles de sudoku

Facile

5		2	3		1	9		8
		1	9		5	3		
				6				
4	6		5		7		2	
2				3				1
	3		2		4		7	5
				5				
		5	4		2	7		
8		6	1		3	2		9

Difficile

	3				9		8	
			5					3
	9	4			8			1
		6	8					
2	8			1			3	4
					3	6		
7			1			3	5	
9					5			
	2		4				1	

Moyen

5			3		6	9	7	
				1	4		8	
				5		4		
8			7	6		2		
2			1		5			8
		3		2	9			5
		2		9				
	6		4	3				
	4	5	6		8			3

Expert

	3	2	4			8	9	
4					6			
	9						2	
	1	9			7			
			1		4			
			6			9	1	
	2						8	
			3					1
	5	8			1	4	3	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	6	2	3	8	1	7	4	5
1	8	4	6	5	7	3	9	2
3	5	7	9	4	2	1	6	8
6	7	1	2	9	4	5	8	3
8	2	3	7	6	5	4	1	9
5	4	9	1	3	8	6	2	7
7	3	8	4	2	6	9	5	1
4	1	5	8	7	9	2	3	6
2	9	6	5	1	3	8	7	4

Difficile

6	5	9	1	2	4	8	7	3
2	8	1	7	5	3	6	9	4
4	7	3	9	8	6	5	1	2
5	4	7	2	9	1	3	6	8
3	9	2	5	6	8	1	4	7
8	1	6	3	4	7	9	2	5
1	2	4	6	3	5	7	8	9
7	3	8	4	1	9	2	5	6
9	6	5	8	7	2	4	3	1

Moyen

2	1	9	6	4	7	5	3	8
4	5	3	1	2	8	9	6	7
7	8	6	3	5	9	2	1	4
6	4	8	7	9	2	1	5	3
9	2	5	4	3	1	8	7	6
1	3	7	8	6	5	4	2	9
3	6	2	5	8	4	7	9	1
5	7	4	9	1	6	3	8	2
8	9	1	2	7	3	6	4	5

Expert

7	8	6	1	2	3	9	4	5
9	4	2	8	7	5	3	6	1
1	5	3	6	4	9	7	2	8
4	9	8	2	6	7	1	5	3
2	3	7	5	9	1	4	8	6
6	1	5	3	8	4	2	7	9
5	2	1	7	3	8	6	9	4
8	7	4	9	1	6	5	3	2
3	6	9	4	5	2	8	1	7

Economie

Port de Monrovia

Marsa Maroc signe un contrat de gestion avec la National Port Authority of Liberia

Marsa Maroc et la National Port Authority of Liberia ont signé un contrat de gestion pour l'exploitation de deux jetées au port de Monrovia.

Suite à un appel d'offres international, Marsa Maroc a été désignée attributaire d'un contrat de gestion pour le compte de la National Port Authority of Liberia, fait savoir la société dans un communiqué, notant que ce partenariat constitue une première étape en vue d'une future concession pour un terminal polyvalent au port de Monrovia, qui occupe une position centrale dans le paysage portuaire du Libéria.

Cet accord s'inscrit dans une ambition commune visant à moderniser et dynamiser les infrastructures portuaires du Libéria, en conjuguant l'expertise opérationnelle de Marsa Maroc et la vision stratégique de la National Port Authority of Liberia, souligne le communiqué.

Dans le cadre de ce contrat, Marsa Maroc, à travers sa filiale Marsa Maroc International Logistics (MMIL), assurera des travaux de réhabilitation, mettra à disposition des équipements portuaires et apportera son expertise dans la maintenance des vrac pour assurer l'exploitation de deux jetées au port de Monrovia. La mise en service progressive du projet est prévue à partir du premier semestre 2026, rapporte la MAP.

Principal port en eau profonde du pays, le port de Monrovia concentre l'essentiel des opérations d'importation et d'exportation, faisant de lui la porte d'entrée maritime incontournable de l'économie libérienne.

Ce projet contribuera à améliorer durablement les performances opérationnelles du port de Monrovia et à renforcer la compétitivité portuaire et logistique du Libéria, au service du développement économique du pays.

Ainsi, Marsa Maroc réaffirme son rôle d'opérateur portuaire de référence capable d'intégrer des projets d'envergure aux côtés de partenaires internationaux de premier plan et poursuit, ainsi, avec succès la mise en œuvre de son plan stratégique "Marsa 2030".

L'INRA s'allie au Centre australien pour la recherche agricole internationale



L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR) ont signé, mardi à Rabat, un Mémoire d'entente (MoU) pour la promotion d'une recherche agricole durable.

Signé par la directrice de l'INRA, Lamiae Ghaoui, et la responsable du programme de recherche à l'ACIAR, Rita Ritchie, lors d'une visite d'une délégation officielle d'ACIAR conduite par l'ambassadeur d'Australie au Maroc, Damian Donovan, ce MoU s'inscrit dans le cadre du programme de coopération Afrique-Australie pour une agriculture adaptée au climat (AAP-CRA), en phase avec la stratégie nationale "Génération Green 2020-2030".

A travers ce Mémoire d'entente, les deux parties s'associent pour asseoir les bases d'une coopération structurée s'articulant autour du développement de projets conjoints de recherche agricole, du renforcement des capacités, de la formation et l'échange d'expertise et de l'innovation en agriculture climato-intelligente.

Il s'agit également de la mise en réseau des chercheurs et de la valorisation des résultats scientifiques, ainsi que de la promotion d'approches collaboratives pour une agriculture durable et résiliente.

Dans le même cadre, une lettre d'entente a été signée entre Mme Ghaoui et M. Donovan, marquant une étape significative dans la promotion de la recherche et de l'innovation au service de la durabilité des systèmes alimentaires et agricoles.

Dans une déclaration à la MAP à l'issue de cette rencontre, M. Donovan a affirmé que cette coopération contribuera à renforcer la résilience face aux défis climatiques et à ouvrir de nouvelles perspectives pour l'agriculture au Maroc et en Afrique.

Ainsi, il a mis en avant la volonté de l'Australie de soutenir la recherche scientifique et l'innovation agricole au service de la sécurité alimentaire et de la résilience des systèmes agricoles.

De son côté, Mme. Ghaoui a qualifié cette signature de "moment particulièrement important" pour la coopération maroco-australienne, soulignant qu'elle s'inscrit pleinement dans les orientations du gouvernement australien et dans la stratégie nationale "Génération Green", qui

place l'innovation et la durabilité au cœur du développement agricole du Royaume.

"Ce partenariat permettra de mettre en œuvre des projets conjoints dans des domaines prioritaires tels que l'agriculture résiliente au climat, l'efficacité de l'eau, la gestion de la sécheresse, les pâturages et l'agriculture de conservation", a précisé Mme Ghaoui.

Et d'ajouter que cette collaboration maroco-australienne contribuera à renforcer la capacité de l'INRA à accompagner les transformations du secteur agricole, en favorisant la recherche appliquée et l'innovation au service de la sécurité alimentaire et du développement durable, rapporte la MAP.

Doté d'une enveloppe de 76,4 millions de dollars australiens sur six ans, l'AAPCRA vise à renforcer la recherche et l'innovation en matière de pratiques agricoles durables et adaptées aux défis climatiques, en Afrique du Nord et de l'Ouest, notamment au Maroc, en Egypte, au Ghana et au Nigeria.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations scientifiques et techniques bilatérales entre le Royaume du Maroc et l'Australie dans les domaines de l'agriculture, de l'innovation et de la résilience climatique.

Elle constitue également une occasion pour des échanges fructueux et prometteurs entre experts marocains et australiens, portant sur les perspectives de collaboration autour des domaines de recherche prioritaires et des opportunités stratégiques offertes par ce partenariat bilatéral.

Asseoir les bases
d'une coopération
structurée

Guelmim-Oued Noun : Plus de 36.000 touristes ont visité la région en 2025

La région de Guelmim-Oued Noun a accueilli, en 2025, un total de 36.626 touristes dans les établissements d'hébergement touristique classés, notamment les hôtels, résidences et clubs touristiques.

Selon les données de la délégation régionale du tourisme, 26.012 touristes résidents ont visité les provinces de la région, en particulier Guelmim, Sidi Ifni et Tan-Tan, tandis que le nombre de touristes non-résidents s'est établi à 10.614 visiteurs.

Le rapport fait état de 60.118 nuitées touristiques, en recul de

3% par rapport à l'année précédente, dont 41.385 nuitées réalisées par des touristes résidents et 18.733 par des non-résidents.

La fréquentation touristique s'est répartie entre 21.767 touristes dans la province de Guelmim (+3%), 9.425 à Sidi Ifni (+3%) et 5.434 à Tan-Tan (-26%). Ces provinces ont enregistré respectivement 34.845, 16.356 et 8.917 nuitées touristiques.

S'agissant des touristes non-résidents, ceux-ci provenaient principalement de France (3.820 touristes pour 7.411 nuitées), d'Espagne

(996 touristes/1.512 nuitées), d'Allemagne (932/1.922), d'Italie (562/806), de Belgique (432/767), de Suisse (426/753), du Royaume-Uni (308/), des Pays-Bas (254/450), des Etats-Unis (218/363), ainsi que d'autres pays (2.666 touristes pour 4.268 nuitées).

Le taux d'occupation moyen des établissements d'hébergement touristique classés a reculé de deux points, pour s'établir à 20% en 2025, précise la même source.

Une délégation américaine explore les opportunités d'investissement dans la région de Dakhla-Oued Eddahab

Une délégation américaine a effectué, mardi, une visite à Dakhla en vue d'examiner les perspectives de coopération et d'explorer la diversité des opportunités d'investissement qu'offre la région de Dakhla-Oued Eddahab.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de jumelage conclu entre la commune de Dakhla et la municipalité de Great Neck, relevant de l'Etat de New York, visant à renforcer les relations de coopération bilatérale dans les domaines économique, culturel et touristique.

La délégation américaine, conduite par le maire de Great Neck, Pedram Bral, a été reçue au siège de la commune de Dakhla pour une rencontre qui a permis de mettre en lumière les programmes d'action de la commune dans différents secteurs.

Dans une déclaration à la presse, M. Bral a indiqué que cette visite a pour objectif d'explorer les opportunités d'investissement dans plusieurs secteurs porteurs, notamment celui de la santé, précisant que la délégation qui l'accompagne comprend plusieurs professionnels et acteurs du domaine, rapporte la MAP.

Il a ajouté que le Maroc, véritable porte d'entrée vers l'Afrique, jouit de la sécurité et de la stabilité nécessaires pour accueillir de grands projets de santé à dimension continentale.

Le maire de Great Neck a, dans ce sens, souligné que le Royaume dispose des atouts requis pour capter une part importante du tourisme médical africain, à travers la création de centres de santé modernes offrant des services de qualité et faisant du Maroc une destination thérapeutique de référence au niveau continental.

De plus, il a relevé que Dakhla, au regard des nombreux atouts dont elle dispose, connaît une dynamique de développement soutenue qui lui permettra de se hisser parmi les principales destinations touristiques du continent.

De son côté, le président du Conseil communal de Dakhla, Erragheb Hormatallah, a relevé que la visite de la délégation américaine vise à renforcer les relations bilatérales entre les deux villes en particulier, et entre le Royaume du Maroc et les Etats-Unis d'Amérique en général.

Il a précisé que la délégation entend explorer les potentialités d'investissement qu'offre la



région de Dakhla-Oued Eddahab dans plusieurs secteurs stratégiques, dont celui de la santé, ajoutant que ses membres ont également pris connaissance des grands programmes de développement lancés dans la région conformément à la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le cadre du modèle

de développement des provinces du Sud.

Le programme de la visite comprend, entre autres, une visite de terrain du projet du Centre hospitalier universitaire international Mohammed VI de Dakhla, ainsi que des rencontres avec des étudiants de l'Université Mohammed VI des sciences et de la santé à Dakhla.

A l'Université Al Akhawayn, le "U.S. Mission Career Day" connecte les étudiants aux acteurs du secteur privé

L'Université Al Akhawayn à Ifrane (AU), en partenariat avec l'ambassade américaine au Maroc, a organisé, récemment, le "U.S. Mission Career Day", une journée dédiée à l'orientation professionnelle visant à connecter les étudiants aux acteurs du secteur privé.

Cette rencontre a réuni des étudiants, des cadres dirigeants issus de grandes entreprises internationales, ainsi que des représentants du monde académique et de l'investissement, autour des enjeux des marchés mondiaux et de l'évolution des carrières à l'ère des technologies émergentes.

Le "U.S. Mission Career Day" a été conçu comme un forum interactif, combinant des discussions sur les tendances des marchés mondiaux avec des échanges directs entre étudiants et professionnels issus des domaines des affaires, de la technologie, de la finance, de la santé et du droit.

Ce format a permis aux participants de par-

tager des retours d'expérience et des conseils pratiques relatifs à la construction de parcours professionnels dans des environnements économiques en constante évolution.

A cette occasion, les organisateurs ont souligné l'importance d'exposer les étudiants, dès les premières étapes de leur parcours académique, aux réalités du marché du travail et de renforcer les liens entre le monde de l'entreprise et le milieu universitaire, rapporte la MAP.

Dans ce cadre, la directrice de l'Employabilité à l'Université Al Akhawayn, Mme Hanene Duprat, a indiqué que ce type d'initiative permet aux étudiants d'acquiescer une vision plus claire des compétences recherchées par les recruteurs et des stratégies à adopter dans un marché de l'emploi de plus en plus concurrentiel et marqué par les avancées technologiques.

Au-delà des échanges académiques et professionnels, cette rencontre a contribué au renforcement de la coopération entre l'Université Al Akhawayn, l'ambassade des Etats-Unis au

Maroc et les organisations participantes, ouvrant la voie à de futures initiatives communes dans les domaines de l'employabilité étudiante, du mentorat et de la coopération institutionnelle.

De son côté, l'attaché culturel à l'ambassade des Etats-Unis à Rabat, Muhammad Shahbaz, a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre du partenariat solide unissant l'ambassade et l'Université Al Akhawayn, ainsi que dans le cadre de la célébration du 250^e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis et de sa reconnaissance par le Maroc, rappelant la profondeur des relations historiques entre les deux pays.

Les intervenants ont également mis en avant la valeur ajoutée de ce format d'échange dans la préparation des étudiants à leur future carrière professionnelle.

A cet égard, la directrice du Sustainability Advocacy à Bank of Africa, Amal Benaïssa, a relevé l'importance de ces rencontres permet-

tant aux étudiants de mieux appréhender les réalités du monde professionnel au-delà des intitulés de postes ou des considérations salariales.

Ce "U.S. Mission Career Day" illustre l'approche éducative de l'Université Al Akhawayn, fondée sur le modèle Liberal Arts & Sciences, qui met l'accent sur la pensée critique, l'interdisciplinarité et l'exposition précoce des étudiants à des environnements professionnels concrets.

Organisé par le Bureau de l'employabilité et de l'entrepreneuriat de l'Université Al Akhawayn, l'événement a rassemblé 117 étudiants et 15 professionnels de haut niveau représentant notamment "Microsoft", "Bank of Africa", "IBM Maroc", "Salesforce", "EDF Renewables", "JESA", "Ingram Micro" et "Bright Square Africa".

Des représentants de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), de l'école centrale Casablanca et de l'Université Hassan II ont également pris part aux échanges.

Ramadan sur Al Aoula

Une programmation riche et variée



Al Aoula accueillera le mois de Ramadan 2026 en consolidant sa position en tant qu'acteur majeur du paysage audiovisuel national. Grâce à son expérience et à un positionnement clair, la chaîne s'affirme comme une référence incontournable et une destination familiale de choix.

Un leadership affirmé

Al Aoula a dépassé les 10 millions de téléspectateurs pendant le dernier Ramadan, lors de la rupture du jeûne. Les œuvres dramatiques et les programmes d'information ont attiré entre 8 et 9 millions de téléspectateurs chacun. La forte présence d'Al Aoula se prolonge également sur le numérique, où la SNRT a renforcé son positionnement

via la plateforme "Forja", qui compte plus de 4,5 millions de téléchargements. Cela témoigne de sa capacité à accompagner les transformations digitales et à offrir une expérience de visionnage complète, répondant ainsi à l'évolution des usages.

Pour Ramadan 2026, Al Aoula promet une programmation renouvelée, fondée sur des méthodes de narration modernes et des récits ancrés dans la réalité sociale, redéfinissant ainsi le concept de télévision familiale avec un esprit contemporain et authentique à la fois.

Une programmation responsable et ambitieuse

Fidèle à sa mission de service public, Al Aoula propose une pro-

grammation audacieuse alliant divertissement et responsabilité sociale.

En tant que référence de la production nationale, Al Aoula renforce son leadership avec deux séries dramatiques destinées à la tranche Prime Ftour. La série événement "Och tmaa", réalisée par Ayoub Lhnoud, sera diffusée tous les jours pendant le Prime Ftour et aborde la question de la traite des enfants. De plus, "Chkoun kan ygoul", réalisée par Safae Baraka, traite de la violence conjugale à l'égard des femmes. La série "Sediq", diffusée tous les lundis à 22h30, aborde le trouble du spectre autistique. Ces productions offrent une expérience narrative forte tout en sensibilisant le public à des réalités complexes.

La chaîne enrichit également son offre avec des comédies familiales diffusées au moment du Ftour, telles que "Attamane" avec une belle brochette de comédiens et "Al mardi" avec Haitham Miftah et Ramzi.

Avec cette offre complète, Al Aoula renouvelle son engagement pour Ramadan 2026 en tant que chaîne publique inclusive, équilibrant créativité et responsabilité sociale, tout en accompagnant la famille marocaine avec un contenu mêlant plaisir, valeurs marocaines et spécificités spirituelles du mois sacré.

Le genre documentaire : un pilier essentiel

Conformément à sa mission de service public, le genre documentaire constitue un axe majeur de

notre programmation, offrant une perspective unique sur la richesse culturelle et sociale du Maroc.

Cette année, seront mises en avant des séries documentaires innovantes explorant des thématiques liées à la découverte et à l'évasion, à la spiritualité, tout en valorisant notre patrimoine et en célébrant la diversité de notre société.

Diffusés en seconde partie de soirée, ces documentaires sont conçus pour éveiller les consciences et renforcer notre identité spirituelle, tout en préservant la mémoire collective des Marocains.

Acteur majeur de l'industrie audiovisuelle et catalyseur de la production nationale, la SNRT se distingue par son engagement envers l'innovation, notamment avec la programmation de la série d'animation 100% marocaine "Moufatch saadane". Al Aoula explore également de nouveaux formats immersifs avec "Matihh ala lbal", présenté par la Meryem Zaimi, qui revient pour une deuxième saison tous les mardis en prime soirée.

Al Aoula, plus qu'une simple chaîne, est un acteur du lien social et un créateur de partage, qui s'engage à rassembler les familles marocaines autour de valeurs communes. En proposant une programmation diversifiée alliant fictions puissantes, documentaires captivants et programmes spirituels, nous faisons de Ramadan 2026 un moment unique de partage et d'émotion.

Le rôle de l'arabe dans la traduction scientifique au cœur d'un colloque international à Rabat

Les participants à un colloque international ont souligné, mardi à Rabat, le rôle central de la langue arabe dans la traduction scientifique ainsi que son importance dans l'acquisition et la transmission du savoir.

Lors de cette rencontre organisée par l'instance académique supérieure de traduction relevant de l'Académie du Royaume du Maroc sous le thème "Acquérir et transmettre les savoirs : le rôle de l'arabe dans la traduction scientifique", les intervenants ont mis l'accent sur l'importance de s'approprier les méthodologies scientifiques pour une traduction de qualité vers la langue arabe.

Dans ce contexte, Abdelfat-

tah Lahjomri, coordinateur de l'instance académique supérieure de traduction, a fait observer que "pour acquérir le savoir, il ne suffit pas de l'utiliser mais encore faut-il savoir transformer la donnée en compréhension, la compréhension en organisation et l'organisation en innovation".

Selon M. Lahjomri, la traduction scientifique appréhende la science en tant "qu'acte civilisationnel" et donne ainsi aux sociétés la capacité de passer de la "consommation" à la "production" et de "la science apprise à celle enseignée, développée et innovante".

Le programme de ce colloque international comprend

plusieurs séances dont l'une porte sur l'histoire de la traduction scientifique au Maghreb Arabe, l'analyse du transfert de la technologie et de la traduction aux XVIIe-XVIIIe siècles, ainsi que sur les traductions scientifiques rédactionnelles au Maroc au XIXe siècle.

Une autre séance, consacrée à la traduction médicale et pharmaceutique, revient sur l'évolution de la terminologie médicale en confrontant notamment les travaux de Constantin l'Africain (XIIIe s.) à ceux de Lucien Leclerc (XIXe s.). Au-delà de la précision lexicale, la traduction scientifique de et vers l'arabe est considérée comme un tremplin essentiel pour réécrire l'histoire des

sciences.

Le programme de cette rencontre inclut également un panel, qui traitera des approches historiques et dialogiques entre l'arabe et les autres langues, des enjeux de la traduction arabe des œuvres astronomiques de Ptolémée et de l'apprentissage des mathématiques en arabe et en turc à

l'époque ottomane.

Cet événement réunit des chercheurs du Maroc, de Tunisie, de France, des Etats-Unis, de Turquie et d'Egypte, qui mettront en exergue le rôle majeur de la traduction et de la langue arabe dans l'enrichissement des connaissances scientifiques et leur circulation à travers l'histoire.



Le cinéma marocain brillera de mille feux à la 76^{ème} édition de la Berlinale

Le Maroc sera à l'honneur lors de l'European Film Market (EFM), le moment fort de la Berlinale, l'un des plus grands rendez-vous mondiaux du septième art, dont la 76^e édition aura lieu du 12 au 22 février dans la capitale allemande, une distinction qui vient confirmer la place de choix du cinéma marocain au sein de l'écosystème cinématographique international.

Premier pays africain à être choisi "Country in Focus" de l'EFM, le Maroc profitera de cette prestigieuse plateforme pour promouvoir le cinéma national auprès des acteurs majeurs de l'industrie cinématographique mondiale, à travers un programme étoffé comprenant des rencontres professionnelles, des présentations de projets, des panels thématiques, ainsi que des projections de films et de séries de production nationale.

En amont de cette participation, le directeur du Centre cinématographique marocain (CCM), Reda Benjeloun, a souligné que le cinéma marocain repose sur "une effervescence artistique portée par une nouvelle génération de cinéastes et de créateurs, soutenue par une industrie déjà solidement structurée, un réseau de techniciens qualifiés, des sociétés de production expérimentées et une expertise reconnue à l'international".

Selon M. Benjeloun, cette dynamique fait du Maroc "non seulement



une terre de récits, mais aussi une véritable plateforme de création et de production, capable d'accompagner aussi bien les talents locaux que les grands projets internationaux", ajoutant que la sélection du Royaume comme "Country in Focus" confirme sa position de carrefour entre l'Afrique, le monde arabe et l'Europe sur la scène cinématographique internationale.

La participation marocaine à l'EFM comprendra également la présentation des mécanismes nationaux de coproduction et de financement mis en place par le CCM, ainsi que la valorisation de l'expertise marocaine en matière de tournages internationaux, alors que le Maroc s'est imposé ces dernières années comme une destination privilégiée pour de nombreuses productions

internationales.

Cette présence sera aussi l'occasion de mettre en avant une nouvelle génération de producteurs et de professionnels de l'industrie cinématographique marocaine, accompagnés de figures confirmées du secteur, qui présenteront des œuvres de fiction, des documentaires et des séries, ainsi que des projets en développement en vue de coproductions étrangères.

Des œuvres cinématographiques en phase de post-production seront également présentées lors de ce rendez-vous majeur de l'industrie mondiale, auprès de professionnels, distributeurs et décideurs du cinéma européen et international.

Par ailleurs, réalisateurs, producteurs, comédiens et étudiants en cinéma faisant partie de la délégation marocaine prendront part à des séances de réseautage avec des professionnels internationaux, ainsi qu'à des tables rondes réunissant des acteurs marocains et allemands du secteur, en perspective de futurs partenariats.

Le cinéma marocain sera présent dans la programmation officielle de la Berlinale, avec la sélection du film "The Mirage" (1979) d'Ahmed Bouanani à la section "Berlinale Classics", consacrée aux œuvres emblématiques du patrimoine cinématographique présentées en versions restaurées. Le film y sera projeté en première mondiale dans une version nouvellement restaurée.

Rencontre littéraire autour du livre "A la découverte de l'Islam et des musulmans: L'abécédaire"

Une rencontre littéraire et intellectuelle autour du livre "A la découverte de l'Islam et des musulmans: L'abécédaire" a été organisée, lundi à Rabat, à l'initiative du Centre culturel Iklyle Rabat, relevant de la Fondation Mohammed VI de la promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation, en présence d'un parterre d'intellectuels et d'acteurs culturels.

Structuré comme un abécédaire, cet ouvrage co-écrit par la chercheuse marocaine Reem Yasmina Laghrari et le journaliste français, Eric de Kermel, propose une lecture rigoureuse, équilibrée et déconstruite de l'Islam et de ses différentes incarnations sur les plans religieux et culturel, afin d'approfondir l'appréhension objective de cette religion dans son contexte civilisationnel et humain.

Intervenant lors de cet événement littéraire, Mme Laghrari a affirmé qu'elle a présenté, avec Eric de Kermel, une lecture contemporaine de 70 mots cités dans le Saint Coran, dans le but de

consacrer la culture du dialogue et de compréhension mutuelle entre les cultures et les religions, et de renforcer les valeurs de tolérance et de vivre-ensemble. Ce livre met en lumière plusieurs notions connexes selon une approche scientifique et méthodique, alliant rigueur intellectuelle et fluidité d'approche, ce qui le rend accessible à un

large public et ouvre de vastes perspectives pour la diffusion des valeurs de paix, de coexistence et d'amour, a-t-elle relevé.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter le contenu du livre et de débattre des grandes problématiques qu'il soulève, notamment celles liées au dialogue interreligieux, à la construction de

passerelles de compréhension entre les cultures et à la lutte contre les stéréotypes dominants.

Née à Seattle aux Etats-Unis, l'écrivaine Reem Yasmina Laghrari a grandi à Casablanca, avant de poursuivre ses études supérieures à l'Université libre de Bruxelles. Titulaire d'un doctorat en pharmacie, elle est actuellement basée à Rabat où elle exerce son métier et poursuit, en parallèle, sa passion pour l'écriture et la production intellectuelle.

De son côté, Eric de Kermel est écrivain, journaliste et éditeur français spécialisé dans les thématiques liées à la nature et à l'environnement. Il a vécu une partie de sa jeunesse entre le Maroc et l'Amérique du Sud, avant de s'installer en France.

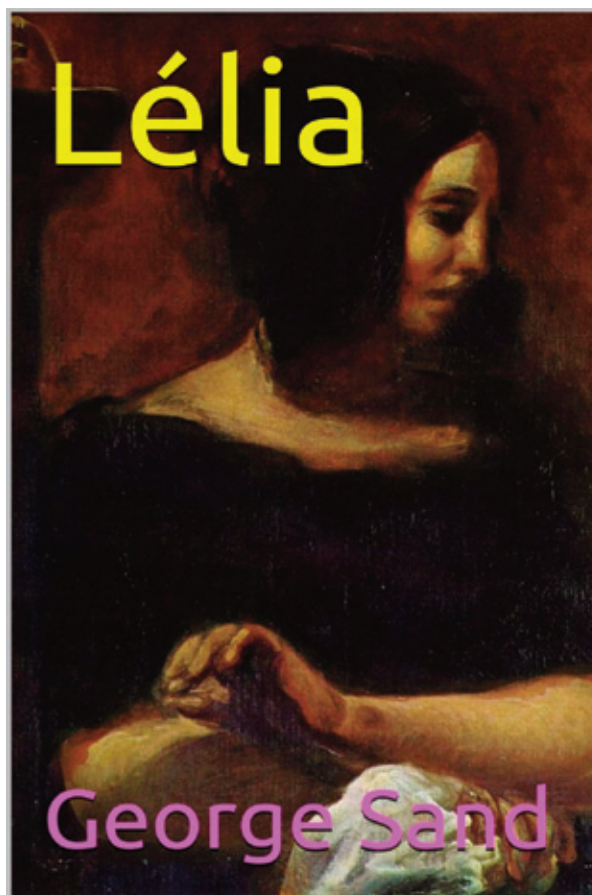
A travers cette rencontre, les organisateurs réaffirment la place du Centre culturel Iklyle Rabat en tant qu'espace de référence en matière de créativité et d'échanges culturels et artistiques, contribuant pleinement à l'animation de la scène culturelle de la capitale.



Livre

Je ne serai pas juge entre vous, dit Trenmor; le ciel vous a départi des qualités diverses, mais chacun de vous reçut une belle part. Magnus fut doué d'une plus grande persistance dans les idées; et si vous voulez faire abstraction des vôtres, Sténio, pour contempler sérieusement le beau spectacle d'une volonté victorieuse, vous serez frappé d'admiration à la vue de ce moine qui fut impie, amoureux et fou, et qui est ici maintenant calme, fervent et soumis à la rigueur des habitudes cénobitiques. Où a-t-il pris la force de résister si longtemps à ces luttes épouvantables et de se relever après avoir été maudit et brisé ? Est-ce le même homme que vous avez entendu nier Dieu au chevet de Lélia mourante ? Est-ce le même que vous avez vu courir égaré sur la montagne ? C'est un homme nouveau, et pourtant c'est la même âme orageuse, ardente ; les mêmes sens fougueux, terribles, toujours neufs et toujours vierges ; le même désir toujours intense, mais jamais assouvi ; s'égarant malgré lui à la poursuite des choses humaines, mais revenant toujours à Dieu par la réaction d'une inconcevable vigueur et d'un foyer d'espérance sublime. Ô mon père ! il est vrai que nous n'avons pas le même culte et que nous invoquons Dieu dans des rites différents ; vous n'en êtes pas moins à mes yeux trois fois saint, trois fois grand ! Car vous avez combattu, vous vous êtes relevé de dessous le pied de votre ennemi, et vous combattez encore, vaillant, infatigable, sillonné de blessures, épuisé de sueur et de sang, mais décidé à mourir les armes à la main. Continuez, au nom de Jésus, au nom de Socrate. Les martyrs de toutes les religions, les héros de tous les temps vous regardent, et du haut des cieux applaudissent à vos efforts.

- Mais toi, Sténio, enfant qui naquis avec une étoile au front, toi dont la beauté faisait concevoir la forme des anges, toi dont la voix était plus mélodieuse que les voix de la nuit qui soupirent sur les harpes éoliennes, toi dont le génie promettait au monde une jeunesse nouvelle, toute d'amour et de poésie, car les chanteurs et les poètes sont des prophètes envoyés aux hommes pour ranimer leurs esprits éternés, pour rafraîchir leurs fronts brûlants ; toi, Sténio, qui, dans tes jeunes années, marchais revêtu de grâce et de pureté comme d'une robe sans tache et d'une auréole lumineuse, je ne saurais m'effrayer de tes destins; je ne puis pas désespérer de ton avenir. Comme Magnus, tu subis la grande épreuve, la terrible agonie réservée aux puis-



sants; mais dès cette vie tu t'en relèveras comme lui. Tu luttas encore, et, tout saignant de la torture, tu méconnaissais la main qui t'essaie; mais bientôt nous te verrons, étoile obscurcie, briller plus blanche et plus belle à la voûte des cieux.

- Et que faudra-t-il faire pour cela, Trenmor ? demanda Sténio.

- Il faudra te reposer seulement, répondit Trenmor ; car la nature est bonne à ceux qui te ressemblent. Il faudra laisser à tes nerfs le temps de se calmer, à ton cerveau le loisir de recevoir des impressions nouvelles. Eteindre ses desirs par la fatigue, ce peut être une bonne chose ; mais exciter ses desirs éteints, les gourmander comme des chevaux fourbus, s'imposer la souffrance au lieu de l'accepter, chercher au-delà de ses forces des joies plus intenses, des plaisirs plus aiguës que la réalité ne le permet, remuer dans une heure les sensations d'une vie entière, c'est le moyen de perdre le passé et l'avenir : l'un par le mépris de ses timides jouissances, l'autre par l'impossibilité d'y surpasser le présent... »

La sagesse et la conviction de Trenmor ne pouvaient rien sur la blessure profonde qui saignait au cœur du jeune poète. Lui aussi avait sucé en s'ouvrant à la vie le lait empoisonné, le scepticisme, dont cette génération est abreuvée. Aveugle et présomptueux, il

s'était cru, au sortir de l'adolescence, investi d'une puissance céleste ; et, parce que son intelligence savait donner des formes charmantes à toutes ses impressions, il s'était flatté de traverser la vie sans combat et sans chute. Il n'avait pas compris, il n'avait pas pu comprendre Lélia, et là était la cause de tous les revers où il devait se laisser entraîner. Le ciel, qui ne les avait pas faits l'un pour l'autre, avait donné à Lélia trop d'orgueil pour se révéler, à Sténio trop d'amour-propre pour la deviner. Il n'avait pas voulu entendre qu'il fallait mériter le dévouement d'une telle femme par de nobles actions, par de pieux sacrifices, et surtout par la patience, qui est la plus grande preuve d'estime, le plus honorable hommage auquel ait droit une âme fière. Sténio n'avait pu se refuser à reconnaître la supériorité de Lélia entre toutes les femmes qu'il avait rencontrées ; mais il n'avait jamais réfléchi à l'égalité de l'homme et de la femme dans les desseins de Dieu. Et comme il voyait seulement l'état des jours présents, comme il ne pouvait admettre que la femme eût déjà un droit suffisant à cette égalité sociale, il ne voulait pas admettre non plus que quelques femmes, nobles et douloureuses exceptions, eussent un droit d'exception au sein de la société existante. Peut-être l'eût-il compris, si Lélia eût pu le lui

expliquer. Mais Lélia ne le pouvait pas. Elle n'avait pas trouvé le mot de sa propre destinée. Malgré tout son orgueil, elle avait un fonds de modestie naïve qui l'empêchait de comprendre la nécessité de son isolement. Quand même elle eût eu assez de foi en elle-même pour se dire qu'elle avait mission de marcher seule et de n'obéir à personne, le cri d'indignation et de haine soulevé autour d'elle par cette prétention hardie eût peut-être glacé son courage. C'est ce qui lui arriva, lorsque Sténio, ne voulant pas comprendre la sublime pudeur de ce sentiment d'indépendance à la fois héroïque et timide, et prenant la réserve de Lélia pour du mépris, l'abandonna en la maudissant. Alors Lélia s'applaudit de n'avoir pas dévoilé le mystère de son orgueil, et de n'avoir pas livré à la risée d'un enfant l'instinct prophétique qui fermentait dans son sein. Elle se repudia sur elle-même, et chercha dans son orgueil une légitime, mais amère consolation. Profondément blessée de n'avoir pas été devinée, et voyant par la conduite ultérieure de Sténio qu'il ne comprenait de l'amour que le plaisir facile de la possession, elle prononça à son tour un anathème irrévocable sur l'orgueil insensé de l'homme, et prit le parti de se suicider socialement, en se vouant à un célibat éternel.

Trenmor lui-même ne pouvait pas bien comprendre l'infortune sans remède de cette femme née cent ans trop tôt peut-être. Des préoccupations personnelles non moins graves avaient rempli sa vie. Comme Lélia avait été poussée à la révélation de l'avenir de la femme par le sentiment de son malheur individuel, Trenmor avait été poussé à la révélation de l'avenir de l'homme par sa propre misère. Ses regards embrassaient une partie du vaste horizon, ils ne pouvaient l'embrasser tout entier. Il disait souvent à Lélia, et non sans raison, qu'avant d'affranchir la femme, il fallait songer à affranchir l'homme ; que des esclaves ne pouvaient délivrer et réhabiliter des esclaves ; qu'il était impossible de faire comprendre la dignité d'autrui à qui ne comprenait pas la sienne propre. Trenmor travaillait avec espoir. Ses fautes passées lui donnaient l'humble patience et la foi persévérante du martyr. Lélia, innocente des maux qu'elle subissait, ne pouvait avoir la même abnégation. Victime désolée, elle pleurait, comme la fille de Jephté, sa jeunesse, sa beauté et son amour sacrifiés à un vœu barbare, à une force insensée.

(A suivre)



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

Programme prévisionnel triennal (budget investissement)

Maître d'ouvrage : Direction Provinciale de Safi.

Année budgétaire 2026

Le programme prévisionnel des marchés que la Direction Provinciale de Safi envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après :

a) Prestations des études

N	OBJET	LIEN D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MOIS DE PUBLICATION	MODE DE PASSATION
1	L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'aménagement de (18) Dix Huit Etablissements Scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, aux Communes Territoriales : (01) Safi - (02) El Beldouane - (03) Ayt - (04) Moul El Bergel, Province de Safi - Région M/S	Direction Provinciale de Safi	224 000,00 DHS TTC	02/2026	APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ « Au rabais ou à majoration » En Quatre (04) lots séparés (Salaires publiques)
	L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'aménagement de (26) Vingt Six Etablissements Scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, aux Communes Territoriales : (05) Atassoubt - (06) El Ghata - (07) Khat azakane - (08) Lammachate - (09) Nagga, Province de Safi - Région M/S		296 000,00 DHS TTC		
	L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'aménagement de (23) Vingt Trois Etablissements Scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, aux Communes Territoriales : (10) Bouquedra - (11) Dar Si Aissa - (12) El Gourant - (13) Sid Aissa - (14) Tifit, Province de Safi - Région M/S		270 000,00 DHS TTC		
	L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'aménagement de (20) Vingt Etablissements Scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, aux Communes Territoriales : (15) Labkhaf - (16) Lahdar - (17) Lamrada - (18) Saada, Province de Safi - Région M/S		238 000,00 DHS TTC		
2	Elaboration des Etudes techniques et suivi des travaux d'extension de 32 (Trente Deux) salles de classe ordinaire et 4 (Quatre) Salles d'enseignement scientifique avec Salle de préparation (labo) aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi	193 000,00 DHS TTC	03/2026	Appel d'offres Ouvert National Sur Offres De Prix
3	Etude Géotechnique, Réception De Fonds De Fouilles Et Contrôle De La Qualité Des Travaux d'extension de 32 (Trente Deux) salles de classe ordinaire et 4 (Quatre) Salles d'enseignement scientifique avec Salle de préparation (labo) aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi	90 000,00 DHS TTC	03/2026	Appel d'offres Ouvert National Sur Offres De Prix En Deux (02) lots séparés
	Etude Géotechnique, Réception De Fonds De Fouilles Et Contrôle De La Qualité Des Travaux de construction Du Lycée Qualifiant Salma Al-Farisi à la Commune Territoriale SAFI, Province Safi Région M/S		150 000,00 DHS TTC		
4	Elaboration des Etudes techniques et suivi des travaux de construction Du Lycée Qualifiant Abdelhadi Kenoui à la Commune Territoriale Ouled Saïmane, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi	260 000,00 DHS TTC	03/2026	Appel d'offres Ouvert National Sur Offres De Prix En Deux (02) lots séparés
	Elaboration des Etudes techniques et suivi des travaux de construction Du Lycée Qualifiant Salma Al-Farisi à la Commune Territoriale SAFI, Province Safi Région M/S		204 000,00 DHS TTC		
5	Etudes Architecturales Et Suivi Des Travaux d'extension de 32 (Trente Deux) salles de classe ordinaire et 4 (Quatre) Salles d'enseignement scientifique avec Salle de préparation (labo) aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi	6 500 000,00 DHS HT	03/2026	Consultation Architecturale ouverte
6	Etudes Architecturales Et Suivi Des Travaux de Construction du lycée qualifiant Salma Al-Farisi à la Commune Territoriale Safi, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi	8 500 000,00 DHS HT	03/2026	Consultation Architecturale ouverte
7	Contrôle et optimisation des études techniques et contrôle des Travaux De Construction Du Lycée Qualifiant Lycée Qualifiant Abdelhadi Kenoui à la Commune Territoriale Ouled Saïmane, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi	100 000,00 DHS TTC	03/2026	Appel d'offres Ouvert National Sur Offres De Prix En Deux (02) lots séparés
	Contrôle et optimisation des études techniques et contrôle des Travaux De Construction Du Lycée Qualifiant Lycée qualifiant Salma Al-Farisi à la Commune Territoriale Safi, Province Safi Région M/S		90 000,00 DHS TTC		
8	Elaboration des Etudes techniques et suivi des travaux de Travaux De Construction de 32 Blocs Sanitaires d'enseignement aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi	160 000,00 DHS TTC	04/2026	Appel d'offres Ouvert National Sur Offres De Prix En Deux (02) lots séparés
9	L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'aménagement des établissements scolaires et internat relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi	230 000,00 DHS TTC	04/2026	Appel d'offres Ouvert National Sur Offres De Prix En Deux (02) lots séparés

b) Prestations des travaux

N	OBJET	LIEN D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MOIS DE PUBLICATION	MODE DE PASSATION
1	Fourniture et installation des supports de fixation des vidéo projecteurs au profit des établissements scolaires relevant à la direction provinciale de Safi, en lot unique.	Direction Provinciale de Safi	814 416,00 DHS TTC	02/2026	Appel d'offres ouvert simplifié SUR OFFRES DES PRIX
2	Travaux d'aménagement de 30 Etablissements Scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S	Direction Provinciale de Safi	19 080 000,00 DHS TTC	04/2026	Appel d'offres ouvert National simplifié « Au rabais ou à majoration » En lots séparés
3	Travaux d'aménagement de 10 Etablissements Scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S				
4	Travaux d'aménagement de 87 Etablissements Scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S				
5	Travaux d'extension de 19 Salles d'enseignement aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi	11 795 000,00 DHS TTC	03/2026	Appel d'offres ouvert National simplifié « Au rabais ou à majoration » En lots séparés
6	Travaux d'extension de 36 Salles d'enseignement aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi		06/2026	
7	Travaux De Construction Du Lycée Qualifiant Abdelhadi Kenoui à la Commune Territoriale Ouled Saïmane, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi	10 196 820,00 DHS TTC	06/2026	Appel d'offres ouvert National « Au rabais ou à majoration »

8	Travaux De Construction Du Lycée Qualifiant Salma Al-Farisi à la Commune Territoriale Safi, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi	10 196 820,00 DHS TTC	06/2026	Appel d'offres ouvert National « Au rabais ou à majoration »
9	Travaux De Construction de 32 Blocs Sanitaires d'enseignement aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi	1 440 000,00 DHS TTC	05/2026	Appel d'offres ouvert National simplifié « Au rabais ou à majoration » En lots séparés
10	Travaux d'Amenagement des établissements scolaires et internat relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi	2 070 000,00 DHS TTC	06/2026	Appel d'offres ouvert National « Au rabais ou à majoration »
11	Travaux de branchement D'Eau des établissements scolaires et internat relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi	840 000,00 DHS TTC	06/2026	Appel d'offres ouvert National SUR OFFRES DES PRIX
12	Travaux de branchement au réseau d'assainissement et fosse Septique des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi	880 000,00 DHS TTC	06/2026	Appel d'offres ouvert National SUR OFFRES DES PRIX

Année budgétaire 2027

N°	OBJET	LIEN D'EXECUTION
1	Travaux de branchement D'Eau au réseau d'assainissement et Fosse Septique des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
2	Travaux d'Amenagement des Blocs Sanitaires aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
3	L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Amenagement des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
4	Travaux d'Amenagement des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
5	Etudes et suivi des Travaux De Construction des Etablissements scolaires, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
6	Travaux De Construction des Etablissements scolaires, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
7	Etudes et suivi des Travaux d'extension des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
8	Travaux d'extension des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
9	Achat mobilier et matériel d'enseignement et matériel informatique	Direction Provinciale de Safi

Année budgétaire 2028

N°	OBJET	LIEN D'EXECUTION
1	Travaux de branchement D'Eau au réseau d'assainissement et Fosse Septique des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
2	Travaux d'Amenagement des Blocs Sanitaires aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
3	L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Amenagement des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
4	Travaux d'Amenagement des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
5	Etudes et suivi des Travaux De Construction des Etablissements scolaires, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
6	Travaux De Construction des Etablissements scolaires, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
7	Etudes et suivi des Travaux d'extension des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
8	Travaux d'extension des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi, AREF M/S, Province Safi Région M/S	Direction Provinciale de Safi
9	Achat mobilier et matériel d'enseignement et matériel informatique	Direction Provinciale de Safi



Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement
Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique D'EL Kelaa des Senghla

Programme Prévisionnel Triennal

Matrice d'ouvrage : la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique
D'EL Kelaa des Senghla

Année budgétaire 2026

Le programme prévisionnel des marchés que la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique D'EL Kelaa des Senghla envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027, 2028 est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation prévisionnelle en MDD	Lieu d'exécution	Mode de passation	Date de publication	Observations
1	Travaux d'amélioration du réseau de service de la RN23 (EX RK205) du PK 171+940 au PK 181+423 (4x2)	28	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	AVRIL-2026	
2	Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 2135 du PK 10+002N au PK 20+450N (PK 10+002N) et de la PK 30+100N (PK 10+002N) au PK 10+100N (PK 10+002N) - Province d'EL Kelaa des Senghla	20,401	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	AVRIL-2026	
3	Travaux d'élargissement et renforcement de la RP2115 du PK 2+700 au PK 17+000	11,8	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	MARS-2026	à l'appréciation et étude au PMS
4	Travaux de reconstruction de TOA au PK3+000 (au PK16+170) et 4+500 (au PK 14+000) de la RP2116	7,2	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	MARS-2026	
5	Travaux de reconstruction de TOA au PK30+100 de la RK201 (La RK208 PK 20+100)	4	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	MARS-2026	
6	Travaux de recouvrement de la couche de surface de la RNC relvant la RP2115 et la RP2116 sur des sections discontinues sur 14km	10	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	MARS-2026	à l'appréciation et étude au PMS
7	Travaux de réparation des débris de crues sur le réseau routier de la DPELT D'EL KEAA DES SRAGHNA	4,2	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	JUIN-2026	Étude au PMS
8	Travaux de signalisation horizontale, vertical et dispositif de sécurité dépendant de la DPELT EL Kelaa des Senghla	3	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	JUIN-2026	
9	Travaux d'entretien du réseau routier relvant à la DPELT D'EL Kelaa des Senghla	2	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	MARS-2026	Étude au PMS
10	Travaux de forages et des sondages de reconnaissance dans la province D' EL Kelaa des Senghla	4	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	JULIET-2026	
11	Travaux de GC pour l'approvisionnement en eau potable dans la province D'EL Kelaa des Senghla	2	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	JULIET-2026	
12	Équipement des forages en systèmes de pompage dans la province D' EL Kelaa des Senghla	1	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	JULIET-2026	

Présentation synthétique des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'amélioration du réseau de service de la RN23 du PK 201+000 au PK245+630 (4x2)	Province EL Kelaa des Senghla
2	Travaux d'élargissement et de renforcement de la RK201 (EX RK208) du PK 80+330 (en pk13+000) au PK 101+400 (en pk13+000) (4x2)	Province EL Kelaa des Senghla
3	Travaux de construction de coupe de chausée de la RP2110 du PK18+000 au PK 26+500	Province EL Kelaa des Senghla
4	Travaux de reconstruction de OA au PK311+670 de la RK201 (EX PK43+100 de la RK208)	Province EL Kelaa des Senghla
5	Travaux de reconstruction de TOA au PK 24+930 de la RK210 et de protection de TOA au PK34+340 de la RK210	Province EL Kelaa des Senghla
6	Travaux d'aménagement des pistes cyclables de la RP 2108 du PK 34+350 au PK33+820	Province EL Kelaa des Senghla
7	Travaux de voirie de la RK210 des PK23+000 au PK36+600	Province EL Kelaa des Senghla
8	Travaux, Signalisation Horizontale, verticale et Dispositif de sécurité du réseau routier	Province EL Kelaa des Senghla
9	Débris des crues 2027	Province EL Kelaa des Senghla
10	plan de campagne 2027	Province EL Kelaa des Senghla
11	Travaux de forages et des sondages de reconnaissance dans la province D' EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla
12	Travaux de GC pour l'approvisionnement en eau potable dans la province D'EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla
13	Équipement des forages en systèmes de pompage dans la province D' EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'élargissement et de renforcement de la RK201 (EX RK208) du PK 101+400 (en pk32+000) au PK 113+000 (en pk 43+883 (4x2))	Province EL Kelaa des Senghla
2	Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP2129 du PK11+780 au PK22+750	Province EL Kelaa des Senghla
3	Travaux de reconstruction des ouvrages suivants : OA au PK47+250 de la RK210	Province EL Kelaa des Senghla
4	Travaux d'amélioration du réseau de service de la RK210 du PK36+600 au PK52+410	Province EL Kelaa des Senghla
5	Travaux d'Aménagement des Piste Cyclables de la RP 2125 du PK 0+000 AU PK 12+000	Province EL Kelaa des Senghla
6	Travaux, Signalisation Horizontale, verticale et Dispositif de sécurité du réseau routier	Province EL Kelaa des Senghla
7	plan de campagne 2028	Province EL Kelaa des Senghla
8	Débris des crues 2028	Province EL Kelaa des Senghla
9	Travaux de forages et des sondages de reconnaissance dans la province D' EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla
10	Travaux de GC pour l'approvisionnement en eau potable dans la province D'EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla
11	Équipement des forages en systèmes de pompage dans la province D' EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation prévisionnelle en MDD	Lieu d'exécution	Mode de passation	Date de publication	Observations
1	Fourniture de l'émulsion pour l'entretien du réseau routier de la DPELT d'EL Kelaa des Senghla	0,18	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	MAIS-2026	
2	Fourniture de des panneaux de signalisation pour le réseau routier de la DPELT d'EL Kelaa des Senghla	0,10	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	AOÛT-2026	
3	Fourniture des produits alimentaires pour les agents de l'entretien routier de la DPELT D'EL Kelaa des Senghla	0,13	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	AVRIL-2026	Étude au PMS
4	Fourniture des effets d'établissement en faveur du personnel de la DPELT D'EL KEAA DES SRAGHNA-Province d'EL Kelaa des Senghla	0,08	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	AVRIL-2026	Étude au PMS
5	Fourniture des matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier de la DPELT d'EL Kelaa des Senghla	0,10	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	MAIS-2026	Étude au PMS

Présentation synthétique des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Fourniture de l'émulsion pour l'entretien du réseau routier de la DPELT d'EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla
2	Fourniture de des panneaux de signalisation pour le réseau routier de la DPELT d'EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla
3	Fourniture des produits alimentaires pour les agents de l'entretien routier de la DPELT D'EL Kelaa des Senghla- Province d'EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla
4	Fourniture des effets d'établissement en faveur du personnel de la DPELT D'EL KEAA DES SRAGHNA-Province d'EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla
5	Fourniture des matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier de la DPELT d'EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Fourniture de l'émulsion pour l'entretien du réseau routier de la DPELT d'EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla
2	Fourniture de des panneaux de signalisation pour le réseau routier de la DPELT d'EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla
3	Fourniture des produits alimentaires pour les agents de l'entretien routier de la DPELT D'EL Kelaa des Senghla- Province d'EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla
4	Fourniture des effets d'établissement en faveur du personnel de la DPELT D'EL KEAA DES SRAGHNA-Province d'EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla
5	Fourniture des matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier de la DPELT d'EL Kelaa des Senghla	Province EL Kelaa des Senghla

c) Prestations de services

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation prévisionnelle en MDD	Lieu d'exécution	Mode de passation	Date	Observations
1	Etude de dédoublement de l'ouvrage d'art au PK271+940 de la RN2	0,03	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	MAI-2026	
2	Etude de dédoublement de la RN du PK 250+100 au PK 271+000	0,7	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	MAI-2026	
3	Etude d'amélioration du réseau de service de la RP2115 du PK2+700 au PK40+700	0,5	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	MAI-2026	
4	Contrôle de qualité des Travaux d'amélioration du réseau de service de la RN23 (EX RK205) du PK 170+940 au PK181+423 (4x2)	0,03	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	AVRIL-2026	
5	Contrôle de qualité des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 2135 du PK 10+02N au PK 20+450 (au PK 10+002N) et de la PK 30+100 (au PK 10+002N) au PK 10+100 (au PK 10+002N) - Province d'EL Kelaa des Senghla	0,31	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	AVRIL-2026	
6	Contrôle de qualité des Travaux d'élargissement et renforcement de la RP2115 du PK 2+700 au PK 17+000	0,27	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	MAI-2026	à l'appréciation et étude au PMS
7	Contrôle de qualité des Travaux de reconstruction de TOA au PK3+000 (au PK16+170) et 4+500 (au PK 14+000) de la RP2116	0,11	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	MARS-2026	
8	Contrôle de qualité des Travaux de reconstruction de TOA au PK30+100 de la RK201 (La RK208 PK 20+100)	0,06	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	MARS-2026	
9	Contrôle de qualité des Travaux de recouvrement de la couche de surface de la RNC relvant la RP2115 et la RP2116 sur des sections discontinues sur 14km	0,15	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	MAI-2026	à l'appréciation et étude au PMS
10	Contrôle de qualité des Travaux de réparation des débris de crues sur le réseau routier de la DPELT D'EL KEAA DES SRAGHNA	0,05	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	JUIN-2026	
11	Contrôle de qualité des Travaux de signalisation horizontale, vertical et dispositif de sécurité dépendant de la DPELT EL Kelaa des Senghla	0,05	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	JUIN-2026	
12	Contrôle de qualité des Travaux d'entretien du réseau routier relvant à la DPELT D'EL Kelaa des Senghla	0,03	Province EL Kelaa des Senghla	Appel d'offre Ouvert	MARS-2026	

Présentation synthétique des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Etude d'amélioration du réseau de service de la RK210 du PK36+600 au PK52+410	Province EL Kelaa des Senghla
2	Etude d'amélioration du réseau de service de la RP2113 du PK18+250 au PK43+830	Province EL Kelaa des Senghla
3	Etude de protection de TOA sur OUEZ TASSAGUT au PK 93+890 de la RK201	Province EL Kelaa des Senghla
4	Contrôle de qualité des Travaux d'amélioration du réseau de service de la RN23 du PK 201+000 au PK245+630 (4x2)	Province EL Kelaa des Senghla
5	Contrôle de qualité des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RK201 (EX RK208) du PK 80+330 (en pk13+000) au PK 101+400 (en pk13+000) (4x2)	Province EL Kelaa des Senghla
6	Contrôle de qualité des Travaux de construction de coupe de chausée de la RP2110 du PK18+000 au PK 26+500	Province EL Kelaa des Senghla
7	Contrôle de qualité des Travaux de reconstruction de OA au PK311+670 de la RK201 (EX PK43+100 de la RK208)	Province EL Kelaa des Senghla
8	Contrôle de qualité des Travaux de reconstruction de TOA au PK 24+930 de la RK210 et de protection de TOA au PK34+340 de la RK210	Province EL Kelaa des Senghla
9	Contrôle de qualité des Travaux d'aménagement des pistes cyclables de la RP 2108 du PK 34+350 au PK33+820	Province EL Kelaa des Senghla
10	Contrôle de qualité des Travaux de voirie de la RK210 des PK23+000 au PK36+600	Province EL Kelaa des Senghla
11	Contrôle de qualité des Travaux, Signalisation Horizontale, verticale et Dispositif de sécurité du réseau routier	Province EL Kelaa des Senghla
12	Contrôle de qualité des Débris des crues 2026	Province EL Kelaa des Senghla
13	Contrôle de qualité des plans de campagne 2026	Province EL Kelaa des Senghla

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Etude d'amélioration du réseau de service de la RN2 du PK271+940 au PK277+700	Province EL Kelaa des Senghla
2	Etude de protection de TOA sur OUEZ TASSAGUT au PK 72+560 de la RP2113	Province EL Kelaa des Senghla
3	Contrôle de qualité des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RK201 (EX RK208) du PK 101+400 (en pk32+000) au PK 113+000 (en pk 43+883 (4x2))	Province EL Kelaa des Senghla
4	Contrôle de qualité des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP2129 du PK11+780 au PK22+750	Province EL Kelaa des Senghla
5	Contrôle de qualité des Travaux de reconstruction des ouvrages suivants : OA au PK47+250 de la RK210	Province EL Kelaa des Senghla
6	Contrôle de qualité des Travaux de voirie de la RK210 du PK36+600 au PK52+410	Province EL Kelaa des Senghla
7	Contrôle de qualité des Travaux d'Aménagement des Piste Cyclables de la RP 2125 du PK 0+000 AU PK 12+000	Province EL Kelaa des Senghla
8	Contrôle de qualité des Travaux, Signalisation Horizontale, verticale et Dispositif de sécurité du réseau routier	Province EL Kelaa des Senghla
9	Contrôle de qualité des plans de campagne 2028	Province EL Kelaa des Senghla
10	Contrôle de qualité des Débris des crues 2028	Province EL Kelaa des Senghla

« OURI HOLDING »

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous-seing privé enregistré à Casablanca le 10/02/2026, il a été procédé à la création d'une Société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
1- Dénomination sociale : OURI HOLDING
2- Objet social : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés
3- Siège social : Casablanca, 10, Rue Liberté, étage 3, Appartement n° 05, Casablanca.
4- Durée de la société : La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans
5- Capital social : Le capital social s'élève à Cent Mille (100.00) dirhams. Il est divisé en 1000 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés.
6- Gérance : EL FASSY Léa a été nommée, gérante pour une période indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 10/02/2026 sous le numéro 6427.

N° 680/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA RÉGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration »
N° : 32J/INV/2026 du 09/03/2026 à 10h
Le 09/03/2026 à 10h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à ma-

joration » N° : 32J/INV/2026 du 09/03/2026 pour : TRAVAUX D'EXTENSION DE DEUX LYCEES QUALIFIANTS, PAR (8) HUIT SALLES DE CLASSE : (4) QUATRE AU LYCEE QUALIFIANT IBN EL BANA EL MORRAKOCI A LA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA ET (4) QUATRE AU LYCEE QUALIFIANT IMAM EL BOUKHARI A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JDID. PROVINCE D'EL JADIDA.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.270.104,80 Dhs TTC (Deux Million deux Cent soixante-dix Mille Cent quatre Dirhams et 80 Centimes Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 45 000,00 Dhs (Quarante Cinq Mille Dirhams);
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.
N° 681/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
CAIDAT MSILA
COMMUNE MSILA

- AVIS -

Le Président de la commune MSILA annonce l'annulation et l'invalidation d'une annonce publiée dans le journal LIBÉRATION n° : 10725 du : 05/02/2026 et l'adoption de l'annonce correcte et officielle publiée au même journal Libération n° 10726 du 06/02/2026 concernant l'appel d'offre ouvert n° 01/2026/CM prévu le 09 mars 2026, relatifs à la : Gestion déléguée du Souk Hebdomadaire de La Commune de MSILA, Province de TAZA, en lot unique pour le motif suivant :

- L'estimation annuelle des coûts des prestations établie par la commission d'expertise est fixée à la somme de : Deux Cent Mille dirhams annuelle (200.000,00 dhs) le reste sans modification.

N° 675/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE MOULAY YACOB
COMMUNE AIN CHKEF

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N° :01/CAC/2026

Le Lundi 30 Mars 2026 à 09H00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions au siège de la commune Aïn Chkef à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°:01/CAC/2026 concernant les : TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIES A LA COMMUNE AIN CHKEF -PROVINCE MOULAY YACOB-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux million neuf cent cinquante quatre mille huit cent quatre vingt dirhams (2 954 800,00 DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinquante neuf mille dirhams (59 000,00 DHS).

Il est exigé des concurrents pour le présent appel d'offres ouvert national, de présenter dans le dossier technique exigé dans le règlement de consultation, une copie du certificat de qualification et de classification dans les secteurs suivants :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B.Travaux routiers et voirie urbaine	4	B.6 Assises traitées et enrobés à chaud

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 135 du décret relatif aux marchés publics N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) et l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget N°1692-23 du 04 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics »
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation

N° 676/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE MOULAY YACOB
COMMUNE AIN CHKEF

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N° :02/CAC/2026

Le LUNDI 06 AVRIL 2026 à 09H00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions au siège de la commune Aïn Chkef à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°:02/CAC/2026 concernant les : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES A LA COMMUNE AIN CHKEF-PROVINCE MOULAY YACOB-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre million soixante quinze mille cinq cent soixante dirhams (4 075 560,00DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre vingt mille dirhams (80 000,00 DHS).

Il est exigé des concurrents pour le présent appel d'offres ouvert national, de présenter dans le dossier technique exigé dans le règlement de consultation, une copie du certificat de qualification et de classification dans les secteurs suivants :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B.Travaux routiers et voirie urbaine	4	B.6 Assises traitées et enrobés à chaud

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 135 du décret relatif aux marchés publics N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) et l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget N°1692-23 du 04 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics »
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation

N° 677/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech-Safi
Province Rhamna
Conseil Provincial Rhamna



Avis modificatif d'appel d'offres ouvert n°01/2026/BP

Le Président du Conseil Provincial Rhamna porte à la connaissance des publics et concurrents que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°01/2026/BP du 26/02/2026 à 10h00min, relatif à :

Fourniture de matériels médicotéchniques pour l'équipement du bureau d'hygiène intercommunal au titre de la convention de création de bureau d'hygiène intercommunal à SKHOUR RHAMNA -PROVINCE RHAMNA-

Pублиer dans les journaux :

- AL ITTIHAD AL ICHTIRAKI : En date du 04 février 2026 sous le numéro 14.247
- LIBÉRATION : En date du 04 février 2026 sous le numéro 10724

Est modifier comme suit :

-Les attestations et les certificats, exigés par le règlement de consultation doivent être déposés dans le bureau des marchés publics au plus tard le 25/02/2026 à 16h30 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N° 678/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 02/2026

Le 10 Mars 2026 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : **Voies urbaines (aménagement des fontaines du boulevard Med V et boulevard Zerkouni).**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent soixante-dix-neuf mille deux cent soixante Dirhams et 00CTS TTC. (379 260, 00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire (au profit de la commune de Khénifra) est fixé à la somme de : 7500,00 DHS (sept mille cinq cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

Les fiches techniques ou les prospectus et les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la commune de Khénifra comme indiqué par l'article 12 du règlement de consultation.

- La participation à la présente consultation est subordonnée à la remise des candidats :

* Un certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale Suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
I	5	I6

N° 679/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection sociale
Direction Régionale de
Casa - Settat
Délégation HAY HASSANI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX
INTERNATIONAL
N° 03/2026
Le 10/03/2026 à 10h00mn,
il sera procédé, dans les bu-
reaux de la délégation du

ministère de la Santé et de
la protection sociale à la
préfecture d'arrondissement
Hay Hassani sis à
angle Rue Sidi Khadir et rue
Ibn Haitam HAY HAS-
SANI, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres des prix in-
ternational n° 03/2026 pour
« Acquisition et installation
des autoclaves de stérilisa-
tion destinés au CHP Al
Hassani. (Lot unique) ».

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations est fixée comme
suit : 2 844 000,00 DH TTC
(Deux million huit cent
quarante-quatre mille di-
rham TTC)
Le cautionnement provi-
soire est fixé comme suit :

56 000,00 DH (Cinquante-
six mille dirhams)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse

www.marchespublics.gov.ma,
La documentation techni-
que exigée par le dossier
d'appel d'offres doit être
déposée dans le bureau
des marchés de la déléga-
tion du ministère de la
Santé et de la protection
sociale à la préfecture
d'arrondissement Hay
Hassani sis à angle Rue
Sidi Khadir et rue Ibn Hai-
tam HAY HASSAN au

plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ou-
verture des plis, ou remis
séance tenante au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.

N° 686/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION RÉGIONALE FES - MEKNES
DÉLÉGATION PROVINCIALE EL HAJEB
CHP LE PRINCE HEITHEM MY AL HASSAN EL HAJEB



المملكة المغربية
وزارة الصحة والعناية الاجتماعية
المندوبية الجهوية لفاي - مكناس
المندوبية الإقليمية لحاجيب
المركز الاستشفائي الإقليمي ولي العهد الأمير مولاي الحسن الحاجيب

Avis d'appel d'offres ouvert Simplifié Sur Offres des prix n°03/2026/CHP/ELH.

Le 24/02/2026 à 10h11 sera procédé, dans les bureaux des marchés sis à CHP EL HAJEB à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres des prix n°03/2026/CHP/ELH pour objet : ACHAT DE REACTIFS ET CONSOMMABLES DE LABORATOIRE POUR LE CHP EL HAJEB.

LOT N°1 : ACHAT DES REACTIFS ADAPTES POUR LES AUTOMATES DE BIOCHIMIE.
LOT N°2 : ACHAT DES REACTIFS ADAPTES POUR LES AUTOMATES DE SÉROLOGIE ET D'HEMATOLOGIE.
LOT N°3 : ACHAT DE CONSOMMABLES DE LABORATOIRE POUR LE CHP EL HAJEB.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

N° du lot	Objet du lot	Estimation du coût des prestations	cautionnement provisoire
LOT N°1	ACHAT DES REACTIFS ADAPTES POUR LES AUTOMATES DE BIOCHIMIE.	710 040,00 (Sept Cent Dix Mille Quarante Dirhams)	10 000,00 (Dix Mille Dirhams)
LOT N°2	ACHAT DES REACTIFS ADAPTES POUR LES AUTOMATES DE SÉROLOGIE ET D'HEMATOLOGIE.	523 218,00 (Cinq Cent Vingt Trois Mille Deux Cent Dix Huit Dirhams)	10 000,00 (Dix Mille Dirhams)
LOT N°3	ACHAT DE CONSOMMABLES DE LABORATOIRE POUR LE CHP EL HAJEB.	155 616,00 (Cent Cinquante Cinq Mille Six Cent Seize Dirhams)	2000,00 (Deux Mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le dépôt des documents peut être effectué par voie électronique via PMMP dans enveloppe 1.

La Documentation techniques exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau des marchés du CHP EL HAJEB au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis, le dépôt des documents techniques peut être effectué par voie électronique accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma dans l'enveloppe Dossier Administratif.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du règlement de consultation.

N° 684/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION BENI MELLAL-JOHNFA
PROVINCE DE FKIH BEN SALAH
CERCLE DE FKIH BEN SALAH
CAIDAT DE BENI AMIR
COMMUNE TERRITORIALE DE KRIFATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX pour les très petite, de la petite et moyenne entreprise, de la coopérative, de l'union des coopérative et de l'auto-entrepreneur. N° 01/2026

Le 10/03/2026 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune territoriale KRIFATE à FKIH BEN SALAH, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert nationale sur offres des prix n° 01/2026 relatif TAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX TERRAINS DE PROXIMITÉ A DOUAR ERRAHALI ET DOUAR NADOUR COMMUNE DE KRIFATE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à (35000,00 dhs (TRENTE-CINQ MILLE DIRHAMS)).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : UN million neuf cent quatre-vingt-six mille trois cent Trent-quatre dirhams quatre-vingts centime (1986334,80dhs) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°9 du Règlement de Consultation

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

N° 685/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de TAZA
Pachalik de TAHLA
Commune de TAHLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N°02/2026/CT

Le 10 Mars 2026 à 10h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux de monsieur le président de la commune de TAHLA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 02/2026/CT pour : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE A LA COMMUNE DE TAHLA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante-huit mille dirhams (48.000,00 dhs)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : neuf cents dirhams (900,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines suivants :

Certificat d'agrément exigé	Domaine d'activité
D4	Routes, Autoroutes, Transport

N° 682/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE D'OUD AMUL

Avis d'appel d'offres ouvert national n° OA/02/2026

Le lundi 23 mars 2026 à onze (11) heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune d'Oud Amill, sis au quartier administratif Oud Amill province de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° OA/02/2026 du 23 mars 2026, pour : Travaux d'éclairage public des quartiers NAHDA, AGLA et PAM de la commune d'Oud Amill – Province de Taza –

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions deux cents seize mille cent soixante dirhams (2 216 160,00 DHS) toute taxe comprise.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante mille dirhams (40 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 37 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation
Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification ci-après :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
J : Électricité	3	J4 : Travaux d'éclairage public

N° 683/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION FES-MEKNES
PROVINCE
DE BOULEMANE
CAIDAT OUTAT EL HAJ
COMMUNE EL ORJANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DES

PRIX N° : 01/CEO/2026
Le 24 février 2026 à 11h 00
min, il sera procédé dans la
salle de réunions de la
Commune EL ORJANE, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offre ouvert simplifié
sur offres des prix
N° : 01/CEO/2026, relatif
aux TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN

RESERVOIR D'EAU POTABLE
AU DOUAR TIRNEST.
COMMUNE EL ORJANE-
PROVINCE DE BOULE-
MANE.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail marocain des
marchés publics accessible
à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 160 254,00
dhs (cent soixante mille
deux cent cinquante-quatre
dirhams et zéro cts).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
3200,00 dhs (trois mille

deux cents et zéro centime).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.
N° 687/PA


Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Prélinaire & des Sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
de la Région Casablanca-Settat

AVIS MODIFICATIF ET DE REPORT DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 01/CA/2026

Le Directeur de la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'Académie
Régionale de l'Éducation et de la Formation de la Région Casablanca-Settat, porte à la
connaissance du public que la séance d'ouverture des plis pour LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE OUVERTE N° 01/CA/2026 relatif à :

les études et la conception architecturale et le suivi des travaux d'extension de (06) Six salles de
classe au lycée collégial Nazik El Malaika à la commune d'Ech-chalalate ; Relevant de la
direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Prévue initialement le 16/02/2026 à 10h00 est reportée au Mercredi 25/02/2026 à 10h00.

Et que les Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 et
l'article 06 du règlement de la consultation architecturale ouverte.

Et dont l'avis a été publié :

- ❖ aux journaux :
 - ✓ « LIBERATION » N° 10714 du 23 JANVIER 2026 ; P:19
 - ✓ « RISSALAT ALOUMA » N° 13246 du 23 JANVIER 2026 ; P:06
- ❖ Au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma : Le 23/01/2026 à 12h49mn

Les autres dispositions de la consultation architecturale ouverte demeurent inchangées

N° 688/PA


Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Prélinaire & des Sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
de la Région Casablanca-Settat
Direction provinciale de Mohammedia

AVIS MODIFICATIF ET DE REPORT DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 03/CA/2026

Le Directeur de la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'Académie
Régionale de l'Éducation et de la Formation de la Région Casablanca-Settat, porte à la
connaissance du public que la séance d'ouverture des plis pour LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE OUVERTE N° 03/CA/2026 relatif à :

les études et la conception architecturale et le suivi des travaux de construction de 27 salles
de classes de préscolaire à quatorze (14) établissements primaires répartis comme suit : (03) Trois
salles de classes de préscolaire à l'école Bairouni, (01) une salle de classes de préscolaire à l'école My
Abdellah filles, à la Commune de MOHAMMEDIA, (02) deux salles de classes de préscolaire à l'école
Brahma, (03) Trois salles de classes de préscolaire à l'école Ouarkou 01, (02) deux salles de
classes de préscolaire à l'école Ouarkou Ermeil, (02) deux salles de classes de préscolaire à l'école
Ibn Naffis, (02) deux salles de classes de préscolaire à l'école Mohammed Ibn Abdellah, (01) une salle
de classes de préscolaire à l'école Echarif El Idrissi, (02) deux salles de classes de préscolaire à l'école
Lalla Aicha, (01) une salle de classes de préscolaire à l'école Echarif El Idrissi, (02) deux salles de
classes de préscolaire à l'école Kadi Ayyad à la Commune de BEN YAKHLEF, (02) deux salles de
classes de préscolaire à l'école Bir Brouss et (01) une salle de classes de préscolaire à l'école Sidi
Arbi, à la Commune de SIDI MOUSSA BEN ALI; Relevant de la direction provinciale de
Mohammedia, AREF-CS.

Prévue initialement le 16/02/2026 à 12h00 est reportée au Mercredi 25/02/2026 à 12h00.

Et que les Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 et
l'article 06 du règlement de la consultation architecturale ouverte.

Et dont l'avis a été publié :

- ❖ aux journaux :
 - ✓ « LIBERATION » N° 10714 du 23 JANVIER 2026 ; P:19
 - ✓ « RISSALAT ALOUMA » N° 13246 du 23 JANVIER 2026 ; P:06
- ❖ Au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma : Le 23/01/2026 à 13h15mn

Les autres dispositions de la consultation architecturale ouverte demeurent inchangées

N° 690/PA


Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Prélinaire & des Sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
de la Région Casablanca-Settat
Direction provinciale de Mohammedia

AVIS MODIFICATIF ET DE REPORT DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 02/CA/2026

Le Directeur de la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'Académie
Régionale de l'Éducation et de la Formation de la Région Casablanca-Settat, porte à la
connaissance du public que la séance d'ouverture des plis pour LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE OUVERTE N° 02/CA/2026 relatif à :

les études et la conception architecturale et le suivi des travaux d'extension de (03) trois
salles de classe au lycée qualifiant Abou Baker Essadik à la commune d'Ech-chalalate; Relevant
de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Prévue initialement le 16/02/2026 à 11h00 est reportée au Mercredi 25/02/2026 à 11h00.

Et que les Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 et
l'article 06 du règlement de la consultation architecturale ouverte.

Et dont l'avis a été publié :

- ❖ aux journaux :
 - ✓ « LIBERATION » N° 10714 du 23 JANVIER 2026 ; P:19
 - ✓ « RISSALAT ALOUMA » N° 13246 du 23 JANVIER 2026 ; P:06
- ❖ Au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma : Le 23/01/2026 à 13h05mn

Les autres dispositions de la consultation architecturale ouverte demeurent inchangées

N° 689/PA

ROYAUME DU MAROC
Le Chef du Gouvernement
anrt
agence nationale de réglementation
des télécommunications
الوكالة الوطنية لتنظيم
الاتصالات
N°0001/11-1-2000 / 12-1-2000

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°AO-03-2026

Le 10 Mars 2026 à 11h00 il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale de
Régulation des Télécommunications, sise à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad -
B.P 2939 - Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de
prix n°AO-03-2026 du 12 Février 2026 pour :

Achat de prestations d'interim

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics
accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée à la somme de :
Trois Millions Cinq Cent Quatre Vingt Dix Mille Neuf Cent Vingt Huit Dirhams Toutes
Taxes Comprises (3.590.928,00 DH TTC).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des
marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.¹

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres² doit être déposée dans le
bureau de la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, sise Centre d'Affaires, Bd
Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 -, au plus tard le 09 Mars 2026 à 14h00 ou
remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

La documentation technique peut être déposée par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de
consultation.

¹ Sous réserve de l'application des dispositions de l'annexe prise pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-
22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
² Article 7 du Règlement de la Consultation.

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad
B.P.: 2939, Rabat 10.100
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 62
www.anrt.ma



N° 019/PC

**PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL DES OPERATIONS NOUVELLES A LANCER PAR L'ORMVA DOUKKALA
AU TITRE DES EXERCICES 2024-2028**

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Date de publication	Observation
1	Travaux d'entretien des bâtiments du Club de l'ORMVA	Club de l'ORMVA	240 000,00	AO ouvert sur offre de prix	jan-26	Néant
2	Travaux d'entretien des bâtiments administratifs de l'ORMVA	Siège et périmètre de l'ORMVA	1 000 000,00	AO ouvert sur offre de prix	fév-26	Néant
3	Travaux d'entretien et de réparation du matériel hydraulique du CPE et CPE et de leurs branches dans les périmètres des Doukkala	CPE et CPE	1 500 000,00	AO ouvert sur offre de prix	fév-26	Néant
4	Travaux d'entretien et de réparation des filtres des stations de pompage du périmètre des Doukkala	Stations de pompage des services des Doukkala	2 000 000,00	AO ouvert sur offre de prix	fév-26	Néant
5	Travaux d'entretien des réseaux d'irrigation y compris les stations de pompage et réseaux d'assainissement	Sil Bannour	1 200 000,00	AO ouvert sur offre de prix	fév-26	Néant
6	Travaux d'entretien des puits artésiens et des puits dans le périmètre irrigué des Doukkala	Zone d'action de l'ORMVA	4 000 000,00	AO ouvert sur offre de prix	fév-26	Néant
7	Travaux de réparation et d'entretien du matériel affecté aux réseaux d'irrigation basse pression du périmètre haut service des Doukkala	Néant	3 500 000,00	AO ouvert sur offre de prix	mar-26	Néant
8	Travaux d'entretien et de réparation des réseaux d'irrigation basse pression du périmètre haut service des Doukkala	Néant	600 000,00	AO ouvert sur offre de prix	mar-26	Néant
9	Travaux d'entretien et de réparation des moteurs électriques des stations de pompage du périmètre des Doukkala	Stations de pompage des services des Doukkala	400 000,00	AO ouvert sur offre de prix	mar-26	Néant
10	Travaux de réparation et de révision des pompes des stations de pompage du périmètre des Doukkala	Stations de pompage des services des Doukkala	900 000,00	AO ouvert sur offre de prix	mar-26	Néant
11	Travaux d'entretien des équipements électriques moyenne et basse tension des stations de pompage du périmètre des Doukkala	Stations de pompage des services des Doukkala	400 000,00	AO ouvert sur offre de prix	mar-26	Néant
12	Travaux de réaménagement des prises d'eau et prises agricoles des réseaux du secteur Boussane	Stations de pompage Boussane	2 500 000,00	AO ouvert sur offre de prix	mar-26	Néant
13	Travaux d'entretien et de réparation des filtres sur conduites sous pression du périmètre des Doukkala	Zemama et Trine Oufia	2 000 000,00	AO ouvert sur offre de prix	mai-26	Néant
14	Travaux de curage et d'entretien des réseaux d'assainissement du périmètre des Doukkala	Néant	4 000 000,00	AO ouvert sur offre de prix	mai-26	Néant
15	Travaux de curage et d'entretien de deux points d'eau pour le projet TAMDA	Sil Bannour TAMDA	2 300 000,00	AO ouvert sur offre de prix	mai-26	Néant
16	Travaux de plantation du cactus 100 ha	Ch Boussane Pres. El Jedd	1 700 000,00	AO ouvert sur offre de prix	juin-26	Néant

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'entretien des bâtiments administratifs de l'ORMVA	Siège et périmètre de l'ORMVA
2	Travaux de réhabilitation et de modernisation du Canal Principal des Services	Zone d'action de l'ORMVA
3	Travaux d'entretien des puits artésiens et des puits dans le périmètre irrigué des Doukkala	Zone d'action de l'ORMVA
4	Travaux d'entretien et de réparation des réseaux d'irrigation basse pression du périmètre haut service des Doukkala	Néant

**PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL DES OPERATIONS NOUVELLES A LANCER PAR L'ORMVA DOUKKALA
AU TITRE DES EXERCICES 2024-2028**

5	Travaux d'entretien et de réparation du matériel hydraulique du CPE et CPE et de leurs branches dans les périmètres des Doukkala	CPE et CPE
6	Travaux d'entretien et de réparation des filtres des stations de pompage du périmètre des Doukkala	Stations de pompage des services des Doukkala
7	Travaux d'entretien des équipements électriques moyenne et basse tension des stations de pompage du périmètre des Doukkala	Stations de pompage des services des Doukkala
8	Travaux d'entretien et de réparation des filtres sur conduites sous pression du périmètre des Doukkala	Zemama et Trine Oufia
9	Travaux de curage et d'entretien des réseaux d'assainissement du périmètre des Doukkala	Néant
10	Travaux de curage et d'entretien des réseaux d'assainissement du périmètre des Doukkala	Néant

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'entretien des bâtiments administratifs de l'ORMVA	Siège et périmètre de l'ORMVA
2	Travaux de réhabilitation des réseaux d'irrigation, d'assainissement et de puits de distribution des secteurs 122-123 de la troisième tranche haut service du périmètre des Doukkala	Zone d'action de l'ORMVA
3	Travaux d'entretien et de réparation des filtres des stations de pompage du périmètre irrigué des Doukkala	Zone d'action de l'ORMVA
4	Travaux de réparation et d'entretien du matériel affecté aux réseaux d'irrigation basse pression du périmètre haut service des Doukkala	Néant
5	Travaux d'entretien et de réparation des réseaux d'irrigation basse pression du périmètre haut service des Doukkala	Néant
6	Travaux d'entretien et de réparation du matériel hydraulique du CPE et CPE et de leurs branches dans les périmètres des Doukkala	CPE et CPE
7	Travaux d'entretien et de réparation des filtres des stations de pompage du périmètre des Doukkala	Stations de pompage des services des Doukkala
8	Travaux d'entretien des équipements électriques moyenne et basse tension des stations de pompage du périmètre des Doukkala	Stations de pompage des services des Doukkala
9	Travaux d'entretien et de réparation des filtres sur conduites sous pression du périmètre des Doukkala	Zemama et Trine Oufia
10	Travaux de curage et d'entretien des réseaux d'assainissement du périmètre des Doukkala	Néant
11	Travaux de curage et d'entretien des réseaux d'assainissement du périmètre des Doukkala	Néant

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Date de publication	Observation
1	Fourniture de pneus pneumatiques pour l'entretien des réseaux d'irrigation gravitaire du périmètre des Doukkala	8 000 000,00	Sil Bannour	AO ouvert sur offre de prix	jan-26	Néant
2	Fourniture de matériel informatique	700 000,00	Siège de l'ORMVA	AO ouvert sur offre de prix	jan-26	Néant
3	Achat de fournitures informatiques	700 000,00	Siège et périmètre de l'ORMVA	AO ouvert sur offre de prix	fév-26	Néant
4	Fourniture de pneus pour l'entretien des réseaux d'irrigation gravitaire du périmètre des Doukkala	4 000 000,00	Sil Bannour et Tangh	AO ouvert sur offre de prix	fév-26	Néant
5	Mise en place d'un système de sécurité informatique	700 000,00	Siège de l'ORMVA	AO ouvert sur offre de prix	fév-26	Néant
6	Achat de matériel et mobilier de bureau	600 000,00	Siège et périmètre de l'ORMVA	AO ouvert sur offre de prix	mar-26	Néant
7	Achat d'équipement	120 000,00	Siège et périmètre de l'ORMVA	AO ouvert sur offre de prix	mar-26	Néant
8	Acquisition de fournitures de bureau	300 000,00	Siège et périmètre de l'ORMVA	AO ouvert sur offre de prix	mar-26	Néant
9	Acquisition du logiciel Microsoft 365	300 000,00	Siège de l'ORMVA	AO ouvert sur offre de prix	mar-26	Néant
10	Achat de matériel technique pour projet TAMDA	800 000,00	Coopérative de service TAMDA	AO ouvert sur offre de prix	mar-26	Néant
11	Achat de matériel technique pour projet BOUADJANE	800 000,00	Coopérative de service BOUADJANE	AO ouvert sur offre de prix	juin-26	Néant

**PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL DES OPERATIONS NOUVELLES A LANCER PAR L'ORMVA DOUKKALA
AU TITRE DES EXERCICES 2024-2028**

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Acquisition de fournitures de bureau	Siège et périmètre de l'ORMVA
2	Acquisition de fournitures informatiques et produits d'impression	Siège et périmètre de l'ORMVA
3	Acquisition de matériel de bureau pour les services de l'ORMVA	Siège et périmètre de l'ORMVA
4	Acquisition de matériel informatique	Siège de l'ORMVA
5	Mise en place d'un serveur de réseau	Siège de l'ORMVA
6	Mise en place d'un système d'alarme à la maison	Siège de l'ORMVA
7	Acquisition et installation du matériel pour la modernisation du Canal Principal des Services	Zone d'action de l'ORMVA
8	Acquisition du logiciel de gestion des installations	Siège de l'ORMVA

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Acquisition de fournitures de bureau	Siège et périmètre de l'ORMVA
2	Acquisition de fournitures informatiques et produits d'impression	Siège et périmètre de l'ORMVA
3	Acquisition de matériel de bureau pour les services de l'ORMVA	Siège et périmètre de l'ORMVA
4	Acquisition de matériel informatique	Siège de l'ORMVA
5	Mise en place d'un système ECM	Siège de l'ORMVA
6	Mise en place d'un système DMS	Siège de l'ORMVA
7	Fourniture et installation de matériel d'équipement des stations de pompage et de filtration des secteurs 122-123 de la troisième tranche haut service du périmètre des Doukkala	Zone d'action de l'ORMVA
8	Fourniture de pneus pour l'entretien des réseaux d'irrigation gravitaire du périmètre des Doukkala	Sil Bannour et Tangh
9	Fourniture de pneus pneumatiques pour l'entretien des réseaux d'irrigation gravitaire du périmètre des Doukkala	Sil Bannour

c) Prestations de services

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observation
1	Prestation de gardiennage des bâtiments techniques et bureaux de l'ORMVA	4 000 000,00	Néant	AO ouvert à négociation	jan-26	Néant
2	Prestation de gardiennage et de maintenance pour le complexe de l'Office National de Mise en Valeur Agricole	Max 1 000 000,00	Toutes les villes du territoire	AO ouvert sur offre de prix	jan-26	Néant
3	Prestation pour la réhabilitation des eaux agricoles au réseau de la Station Expérimentale de Mise en Valeur Agricole de Doukkala	300 000,00	SEMVA de Zemama	AO ouvert sur offre de prix	jan-26	Néant
4	Prestation de gardiennage des bâtiments administratifs de l'ORMVA	2 000 000,00	Siège et périmètre de l'ORMVA	AO ouvert à négociation	fév-26	Néant
5	Prestation de gardiennage des prises et des ouvrages des réseaux d'irrigation du périmètre des Doukkala	4 000 000,00	Néant	AO ouvert à négociation	fév-26	Néant
6	Prestation de distribution des eaux d'irrigation aux usagers du périmètre irrigué des Doukkala	5 000 000,00	Néant	AO ouvert sur offre de prix	fév-26	Néant
7	Adhésion au Centre de Recherche Rural dans le secteur 1 Boussane Pres. El Jedd	1 100 000,00	Sil Bannour	AO ouvert sur offre de prix	fév-26	Néant
8	Adhésion au Centre de Recherche Rural dans le secteur 1 Boussane Pres. El Jedd	100 000,00	Sil Bannour	AO ouvert sur offre de prix	fév-26	Néant
9	Adhésion au Centre de Recherche Rural dans le secteur 1 Boussane Pres. El Jedd	500 000,00	Zone d'action de l'ORMVA	AO ouvert sur offre de prix	mar-26	Néant
10	Organisation des sessions de formation au profit du personnel de l'ORMVA	400 000,00	El Jedd et périmètre	AO ouvert sur offre de prix	mar-26	Néant
11	Adhésion au Centre de Recherche Rural dans le secteur 1 Boussane Pres. El Jedd	200 000,00	Salle d'archives au réseau des bureaux des archives de l'ORMVA Service des archives de l'ORMVA	AO ouvert sur offre de prix	mar-26	Néant
12	Contrôle topographique des réseaux d'assainissement du périmètre des Doukkala	200 000,00	Néant	AO ouvert sur offre de prix	mar-26	Néant
13	Audit des marchés de l'ORMVA dans les marchés	200 000,00	Siège et périmètre de l'ORMVA	AO ouvert sur offre de prix	juin-26	Néant
14	AO Prestation de 100 ha de cactus	1 700 000,00	Zone d'action de l'ORMVA (Ch Boussane)	AO ouvert sur offre de prix	juin-26	Néant

**PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL DES OPERATIONS NOUVELLES A LANCER PAR L'ORMVA DOUKKALA
AU TITRE DES EXERCICES 2024-2028**

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Prestation de nettoyage des locaux administratifs de l'ORMVA	Siège et périmètre de l'ORMVA
2	Prestation de nettoyage et entretien des espaces verts de l'ORMVA	Siège et périmètre de l'ORMVA
3	Prestation de gardiennage des locaux administratifs	Siège et périmètre de l'ORMVA
4	Audit comptable et financier au titre des exercices 2027-2028-2029	Siège et périmètre de l'ORMVA
5	Maintenance du logiciel SIGEST 10	Siège de l'ORMVA
6	Développement de l'agriculture moderne au réseau de la Région de DOUKKALA	Chercha, Nigah, Oufia, Doukkala
7	Développement de l'agriculture moderne au réseau de la Région de DOUKKALA	Assoum, Oufia, Doukkala, Médenine
8	Projet de développement de l'irrigation au sein de la zone de groupement ANCO, Oufia	Chercha, Oufia, Doukkala, Médenine
9	Adhésion au Centre de Recherche Rural dans le secteur 1 Boussane Pres. El Jedd	Siège et périmètre de l'ORMVA
10	Adhésion au Centre de Recherche Rural dans le secteur 1 Boussane Pres. El Jedd	SEMVA de Zemama
11	Adhésion au Centre de Recherche Rural dans le secteur 1 Boussane Pres. El Jedd	Zone d'action de l'ORMVA
12	Prestation d'assistance technique pour le contrôle des travaux de modernisation du Canal Principal des Services	Zone d'action de l'ORMVA
13	Prestation de laboratoire pour le contrôle de la qualité des travaux de modernisation du Canal Principal des Services	Zone d'action de l'ORMVA
14	Organisation des sessions de formation au profit du personnel de l'ORMVA	El Jedd et périmètre
15	Maintenance de matériel et logiciel informatique	Siège de l'ORMVA
16	Prestation d'entretien des réseaux d'irrigation y compris les stations de pompage et réseaux d'assainissement	Sil Bannour
17	Prestation de gardiennage des bâtiments techniques et bureaux de l'ORMVA	Néant
18	Prestation de gardiennage des prises et des ouvrages des réseaux d'irrigation du périmètre des Doukkala	Néant
19	Prestation de distribution des eaux d'irrigation aux usagers du périmètre irrigué des Doukkala	Néant

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Prestation de nettoyage des locaux administratifs de l'ORMVA	Siège et périmètre de l'ORMVA
2	Prestation de nettoyage et entretien des espaces verts de l'ORMVA	Siège et périmètre de l'ORMVA
3	Prestation de gardiennage des locaux administratifs	Siège et périmètre de l'ORMVA
4	Adhésion au Centre de Recherche Rural dans le secteur 1 Boussane Pres. El Jedd	Siège et périmètre de l'ORMVA
5	Prestation pour la réhabilitation des eaux agricoles au réseau de la Station Expérimentale de Mise en Valeur Agricole de Doukkala	SEMVA de Zemama
6	Prestation d'assistance technique pour le contrôle des travaux d'endiguement hydro-agricole des secteurs 122-123 de la troisième tranche haut service du périmètre des Doukkala	Zone d'action de l'ORMVA
7	Prestation de laboratoire pour le contrôle de la qualité des travaux d'endiguement hydro-agricole des secteurs 122-123 de la troisième tranche haut service du périmètre des Doukkala	Zone d'action de l'ORMVA
8	Organisation des sessions de formation au profit du personnel de l'ORMVA	El Jedd et périmètre
9	Prestation d'entretien des réseaux d'irrigation y compris les stations de pompage et réseaux d'assainissement	Sil Bannour
10	Prestation de gardiennage des bâtiments techniques et bureaux de l'ORMVA	Néant
11	Prestation de gardiennage des prises et des ouvrages des réseaux d'irrigation du périmètre des Doukkala	Néant
12	Prestation de distribution des eaux d'irrigation aux usagers du périmètre irrigué des Doukkala	Néant

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GÉNÉRAL
D.R.F.H
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE

N° :05/2026/INDH/PAZ
 Le 09 Mars 2026 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis des architectes relatif à la consultation architecturale ouverte pour : Etudes architecturales et suivi des travaux pour : la construction de 31 unités préscolaires au niveau des communes territoriales relevant de la Province d'Azilal.

- Lot 1 : construction de 15 unités préscolaires au niveau des communes : Ait Abbas, Zaouiat Ahansal, Timouhilt, Tillouguite et Ait Mazigh, Province d'Azilal.
 - Lot 2 : construction de 16 unités préscolaires au niveau des communes : Ait M'Hamed, Fom Jemaa, Tanant, Rfala, Ouaooula, Sidi Boukhlef, Sidi Yacoub et Anzou, Province d'Azilal.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :

- Lot 1 : Quatre millions Cinq cent mille dirhams, 00 Cts (4.500.000,00 DH HT).

- Lot 2 : Quatre millions huit cent mille dirhams, 00 Cts (4.800.000,00 DH HT).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les plis sont choisis des architectes :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau

précité ;
 - Soit remis, séance tenante, au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.

N° 697/PA

ECOLE NORMALE
SUPÉRIEURE
DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE
DE MOHAMMADIA
UNIVERSITÉ HASSAN II
DE CASABLANCA
Avis d'appel d'offres
ouvert National N°
01FENSET/2026
(Séance publique)

Il sera procédé dans la salle de réunions de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca sise à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca, le 10/03/2026 à 10h30 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix relatif à : Prestations de restauration relatives aux Congrès, Colloques, Séminaires, Evénements et Activités organisées par l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique Mohammedia, en lot unique.

• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation des coûts des prestations est fixée à :
 - Estimation prix MINIMUM : 227 150,00 DH TTC (Deux cent vingt sept mille cent cinquante Dirhams TTC)

- Estimation prix MAXIMUM : 454 300,00 DH TTC (Quatre cent cinquante quatre mille trois cents Dirhams TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à : 6 800,00 DHS TTC (Six mille huit cents Dirhams TTC)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023)

• Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 9 du règlement au présent appel d'offres.

N° 698/PA

AVIS

A l'honneur de porter à la connaissance du public, le Président du Conseil de la Commune d'Ouled Saïd El Oued, Caïdat d'Ouled Saïd l'oued, Cercle de Kasba Tadla, qu'il a été procédé au dépôt, au siège de la Commune d'Ouled Saïd El Oued, du registre des enquêtes commando et incomando relatif au projet de création d'une unité d'élevage de volailles au douar Ouled smail, Commune d'Ouled Saïd El Oued, sur la propriété dénommée « Hajrat Al Attar », immatriculée sous le numéro 290, feuillet 377, en date du 13/11/2025, au nom de Monsieur Mohamed Er-razzaki.

Toute personne souhaitant formuler des observations concernant ce projet est invitée à les consigner dans ledit registre pendant une durée de quinze (15) jours ouvrables,

à compter du 16 février 2026, et ce, durant les heures normales de travail.

N° 702/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Du préscolaire et des
sports

ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION DE
CASABLANCA SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
AIN SEBAA HAY
MOHAMMADI

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SIMPLIFIÉ Au
Rabais Ou A Majoration
N°04/INV/2026

Le 25/02/2026 à 11h il sera procédé, dans la Salle de Réunion au siège de la direction provinciale Ain Sebaa Hay Mohammadi sise à Angle Emile Zola et rue l'Aïne à Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à L'Appel d'Offres Ouvert SIMPLIFIÉ Au Rabais Ou A Majoration concernant :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ETABLISSEMENT PIONNIERE :

ECOLE PRIMAIRE ABDELMAJID BEN JELLOUN, DEPENDANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AIN SEBAA HAY MOHAMMADI ET RELEVANT DE L'AREF DE CASABLANCA - SETTAT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 499 992,00 DHS/TTC (QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DOUZE DIRHAMS ET 00 CENTIMES.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 000,00 DH/TTC (NEUF MILLE DHS,00 CTS).

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 699/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Du préscolaire et des
sports

ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION
DE CASABLANCA
SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
AIN SEBAA HAY
MOHAMMADI

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SIMPLIFIÉ Au
Rabais Ou A Majoration

DE CASABLANCA
SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
AIN SEBAA HAY
MOHAMMADI

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SIMPLIFIÉ Au
Rabais Ou A Majoration
N°05/INV/2026

Le 25/02/2026 à 12h il sera procédé, dans la Salle de Réunion au siège de la direction provinciale Ain Sebaa Hay Mohammadi sise à Angle Emile Zola et rue l'Aïne à Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à L'Appel d'Offres Ouvert SIMPLIFIÉ Au Rabais Ou A Majoration concernant :

Objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ETABLISSEMENT PIONNIERE : ECOLE PRIMAIRE AL MAARI, DEPENDANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AIN SEBAA HAY MOHAMMADI ET RELEVANT DE L'AREF DE CASABLANCA - SETTAT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 499 838,40 DHS/TTC (QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE HUIT CENT TRENTE-HUIT DIRHAMS ET 40 CENTIMES.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 000,00 DH/TTC (NEUF MILLE DHS,00 CTS).

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 701/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 01/INDH/2026

Le 10/03/2026 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES ET DES MURS DE CLÔTURE POUR LES UNITÉS SCOLAIRES DU PRIMAIRE EN MILIEU RURAL RELEVANT DE LA PRO-

vince de Béni-Mellal.

N°06/INV/2026
Le 25/02/2026 à 13h il sera
procédé, dans la Salle de
Réunion au siège de la di-
rection provinciale Ain
Sebaa Hay Mohammadi
sise à Angle Emile Zola et
rue l'Aïne à Casablanca, à
l'ouverture des plis rela-
tifs à L'Appel d'Offres Ou-
vert SIMPLIFIÉ Au Rabais
Ou A Majoration concer-
nant :

Objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ETABLISSEMENT PIONNIERE : ECOLE PRIMAIRE GHAZA, DEPENDANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AIN SEBAA HAY MOHAMMADI ET RELEVANT DE L'AREF DE CASABLANCA - SETTAT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 999 984,00 DHS/TTC (SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE DIRHAMS ET 00 CENTIMES.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 000,00 DH/TTC (DOUZE MILLE DHS,00 CTS).

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 701/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 01/INDH/2026

Le 10/03/2026 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES ET DES MURS DE CLÔTURE POUR LES UNITÉS SCOLAIRES DU PRIMAIRE EN MILIEU RURAL RELEVANT DE LA PRO-

vince de Béni-Mellal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 dhs (Quarante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.542.601,60 dhs «Trois Millions Cinq Cent Quarante Deux Mille Six Cent Un Dirhams, Soixante Centimes».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 703/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settât
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°03/INDH/T/2026

Le 09/03/2026 A 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settât sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settât à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif aux travaux de construction de sept unités préscolaires aux communes relevant du territoire de la province de Settât (tranche 12)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 28 000,00 dh (vingt huit mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Un million neuf cent cinquante mille sept cent quarante quatre dirhams toutes taxes comprises (1 950 744,00 dh T.T.C)

Le prix d'acquisition des plans est de : 15,00dh (quinze dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

N° 704/PA

Sport

Mondial 2030

Fouzi Lekjaa appelle à intensifier les concertations entre les acteurs publics et privés des pays organisateurs



Le ministre délégué chargé du Budget et président de la Fédération Royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa, a appelé, mardi à Salé, à intensifier les échanges, les rencontres et les concertations entre les acteurs publics et privés des pays organisateurs de la Coupe du monde de football 2030.

"Ces concertations permettent de mutualiser les compétences, partager les meilleures pratiques et dégager une valeur ajoutée dura-

ble", a relevé M. Lekjaa lors de l'ouverture du Forum d'affaires Maroc-Espagne-Portugal sur la Coupe du monde de football 2030, organisé conjointement par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), la Confédération espagnole des organisations entrepreneuriales (CEOE) et la Confédération entrepreneuriale du Portugal (CIP).

Ainsi, il a noté que la Coupe du monde 2030 doit avant tout être un projet fédérateur au service de la jeunesse, du rapprochement

entre les peuples et de la construction d'un avenir commun fondé sur la coopération, l'innovation et le progrès.

"Ce projet, fondé sur une longue histoire de complémentarité civilisationnelle, culturelle et économique entre les trois pays, constitue une opportunité de mettre à profit l'ensemble de leurs atouts afin de bâtir une organisation fluide, cohérente et exemplaire", a-t-il poursuivi.

Il a également insisté sur les défis logistiques, sécuritaires et organisationnels liés à un tournoi réparti sur plusieurs territoires, marqué par une forte mobilité des équipes et des supporters, soulignant que la réussite de plus de cent matchs en un temps réduit nécessite une coordination permanente, une intelligence collective renforcée et une harmonisation étroite des infrastructures, des systèmes de transport et des dispositifs de gestion.

Selon lui, les entreprises constituent, indépendamment de leur taille, le pilier central de la réussite dans l'organisation d'un événement d'envergure internationale comme la Coupe du monde de football 2030.

"De la grande entreprise en charge de la construction des infrastructures et des stades, à la plus petite impliquée dans la gestion du ticketing et de la sécurité aux entrées, toutes sont appelées à s'engager de manière intelligente et durable afin d'assurer le succès de ce type de manifestations", a-t-il dit.

En effet, l'implication complémentaire des entreprises permettra de porter de multiples

projets et de générer la valeur ajoutée escomptée dans les trois pays, a expliqué M. Lekjaa.

Par ailleurs, le ministre est revenu sur l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Maroc-2025, menée dans des conditions "exceptionnelles", illustrant la maturité organisationnelle du Royaume, la compétence des cadres nationaux et la capacité des entreprises marocaines à concevoir, construire et gérer des événements complexes.

Et de rappeler que les investissements consentis dans les infrastructures sportives, notamment à travers des complexes modernes et intégrés, traduisent une approche globale combinant les dimensions sociale, économique et territoriale, et visant à faire du sport un véritable outil de rayonnement, de cohésion et d'émergence pour le Maroc.

L'ouverture de ce forum a été marquée par la participation du président de CGEM, Chakib Alij, et du président de la CEOE, Antonio Garra mendí.

Ce forum a pour objectif de promouvoir les opportunités d'affaires conjointes, de partager les meilleures pratiques et les expériences réussies, d'encourager l'innovation et de maximiser l'impact à long terme des investissements liés à la Coupe du monde 2030.

Il a réuni des entreprises marocaines, espagnoles et portugaises opérant dans des secteurs liés à l'organisation de grands événements sportifs internationaux, notamment les infrastructures, la mobilité, le tourisme, l'hôtellerie, l'innovation, les services digitaux et la logistique.

Casablanca à l'heure de la 5^{ème} édition de CasablancaRun

La 5^{ème} édition de CasablancaRun sera organisée les 14 et 15 février sur la promenade maritime de la Mosquée Hassan II, en face du boulevard Zerktouni, à Casablanca, annonce l'association TheCityRun.

L'événement s'inscrit dans le cadre du programme national TheCityRun, un concept sportif urbain visant à encourager l'activité physique, promouvoir un mode de vie sain et valoriser les espaces publics à travers des rendez-vous accessibles au plus grand nombre, indique l'association organisatrice dans un communiqué.

Un concept inclusif au service du sport pour tous

CasablancaRun repose sur une approche volontairement ouverte : proposer un week-end d'activités où chacun peut participer à son rythme - courir, marcher ou pratiquer le fitness - sans exigence de performance.

Le concept TheCityRun privilégie l'accessibilité, la diversité des pratiques et la mobilisation des communautés sportives locales, avec pour ambition d'ancrer durablement la pratique sportive dans le quotidien des citoyens. Un rendez-vous désormais installé dans le paysage sportif casablancais.

Depuis son lancement, CasablancaRun s'est progressivement imposé comme l'un des événements participatifs majeurs de la ville. La 4^{ème} édition, organisée en 2025, a réuni plus de 6.000 participants cumulés sur le samedi et le dimanche, confirmant

l'intérêt croissant du public pour ce format gratuit, fédérateur et non élitiste, précise le communiqué.

Au-delà de l'événement, CasablancaRun contribue à encourager la pratique régulière du sport, à créer du lien entre citoyens et acteurs locaux, et à mettre en valeur le patrimoine urbain de Casablanca.

Un week-end sportif ouvert à tous

La 5^{ème} édition se déroulera sur deux journées avec un programme similaire aux précédentes éditions, structuré autour d'activités de course, de marche et de fitness accessibles à tous les âges et niveaux. Chaque participant pourra rejoindre l'événement le samedi et/ou le dimanche et prendre part librement aux activités proposées.

Les animations se tiendront sur la promenade maritime de la Mosquée Hassan II, en face du boulevard Zerktouni, reliant le Phare d'El Hank à la Marina, dans un environnement sécurisé et particulièrement adapté à la pratique sportive. Le programme final sera communiqué sur les réseaux sociaux @CasablancaRun ainsi que sur le site officiel www.CasablancaRun.

Une première : une course chronométrée intégrée au programme

L'édition 2026 marque une évolution avec l'organisation, pour la première fois à CasablancaRun, d'une course chronométrée prévue le dimanche, en

complément des activités non compétitives. Cette course proposera trois distances de 5, 10 et 15 km, avec un dossard unique permettant à chaque participant de choisir librement son parcours, offrant davantage de flexibilité tout en maintenant l'esprit inclusif de l'événement.

Une plateforme pour la communauté sportive locale

CasablancaRun se veut également un espace de rencontre entre le grand public et les acteurs du sport. Groupes de coureurs, coaches et associations locales seront mobilisés afin de proposer un encadrement professionnel et de favoriser la continuité de la pratique sportive au-delà du week-end.

TheCityRun : une dynamique nationale en forte progression

CasablancaRun s'inscrit dans le développement du programme TheCityRun, aujourd'hui déployé dans plusieurs villes marocaines. A ce jour, 12 éditions ont été organisées. En 2025, les événements de Casablanca, Rabat et Marrakech ont totalisé plus de 20.000 participants. Pour 2026, l'ambition est de dépasser 50.000 participants cumulés à l'échelle nationale. Voici, par ailleurs, le calendrier prévisionnel TheCityRun 2026

CasablancaRun – 5^{ème} édition : 14-15 février
RabatRun – 4^{ème} édition : avril/mai

MarrakechRun – 3^{ème} édition : mai, TangerRun – 4^{ème} édition : juin, FesRun – 1^{ère} édition : octobre, AgadirRun – 1^{ère} édition : novembre, DakhlaRun – 1^{ère} édition : décembre, OujdaRun – 1^{ère} édition : date à confirmer. Le calendrier national complet est disponible sur www.MoroccoRun.com

Un événement gratuit rendu possible grâce aux partenaires

CasablancaRun demeure gratuit et ouvert à tous, grâce au soutien des autorités locales, des entreprises engagées telles que MG, Royal Air Maroc, Indomie, Glovo, Ciel et Cosumar, ainsi que des médias partenaires.

Des packs corporate et des formules de partenariat sont proposés aux entreprises souhaitant s'engager autour de la cohésion d'équipe, de la responsabilité sociale et de la communication, en associant leur image à un événement fédérateur à fort impact local.

Inscriptions

L'inscription est gratuite et obligatoire sur www.CasablancaRun. Chaque participant recevra un e-certificat de participation et pourra, s'il le souhaite, commander à prix symbolique le T-shirt officiel, la casquette, la médaille souvenir ainsi que le dossard pour la course chronométrée, conclut le communiqué.

Le dérèglement climatique pourrait réduire de moitié les pâturages d'ici 2100

De 36% à 50% des terres présentant aujourd'hui des conditions favorables aux pâturages perdront leur viabilité d'ici 2100, à mesure que les températures mondiales augmenteront, selon une étude de l'Institut de recherche de Potsdam sur les effets du changement climatique (PIK).

Cette activité agricole consiste à élever des animaux comme des vaches, des chèvres ou des moutons, sur des espaces naturels, majoritairement des prairies, qui couvrent actuellement un tiers de la surface terrestre.

Jusqu'à présent, ces systèmes agricoles prospéraient grâce à certaines plages de température (de -3 à 29°C), de précipitations (de 50 à 2.627 millimètres par an), d'humidité (de 39 à 67%) et de vitesse du vent (entre 1 et 6 mètres par seconde).

C'est ce que l'étude, pu-

blée lundi dans la revue scientifique américaine PNAS, appelle un "espace climatique sûr".

Mais avec le changement climatique, ces paramètres peuvent évoluer et rendre un espace de pâturage inutilisable.

"Le changement climatique va réduire les espaces où le pâturage peut prospérer, mettant fondamentalement au défi des pratiques agricoles qui existent depuis des siècles", a expliqué Maximilian Kotz, coauteur de l'étude et chercheur au PIK et au Barcelona Supercomputing Center.

Selon le scénario analysé, l'étude estime que de 100 à 140 millions de bergers et d'éleveurs pourraient être touchés, ainsi que jusqu'à 1,6 milliard d'animaux pâturant. L'étude estime qu'entre 51% et 81% des populations touchées résident dans des pays à faible revenu.

"Il est important de souli-



gner que nombre de ces changements seront ressentis dans des pays qui connaissent déjà la faim, une instabilité économique et politique, et des niveaux plus élevés d'inégalités de genre", a souligné l'auteur principal Chaohui Li, chercheur au PIK au moment de l'étude et aujourd'hui au Barcelona Supercomputing Cen-

ter.

L'Afrique sera particulièrement vulnérable et pourrait perdre de 16% à 65% de ses prairies, selon la gravité du scénario.

Les températures sur ce continent se situent déjà à la limite de "l'espace climatique sûr".

Ces conclusions, qui dans

certain cas prévoient la disparition pure et simple de certains pâturages, remettent en question "l'efficacité des stratégies d'adaptation [...] telles que le changement d'espèces ou la migration des troupeaux", a déclaré Prajal Pradhan, professeur assistant à l'Université de Groningue et chercheur au PIK.

"Réduire les émissions en s'éloignant rapidement des combustibles fossiles est la meilleure stratégie dont nous disposons pour minimiser ces dommages potentiellement existentiels pour l'élevage", a conclu Chaohui Li.

D'après les données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 26% de la superficie terrestre mondiale et 70% de la superficie agricole mondiale sont couverts de prairies, qui contribuent à la subsistance de plus de 800 millions de personnes.

Recette

Gratin de chou-fleur et viande hachée



Ingrédients :

500 Gr de viande hachée de bœuf
1 Carotte
1 Courgette
1 Oignon
1 Tomate
Persil
Herbes de provence
3 Gousses d'ail
1 Chou fleur 100-150 Gr de fromage râpé
50 Cl de crème liquide allégée
1 À 2 c à s de farine
Sel et poivre

Préparation:

Faire cuire le chou-fleur (il doit rester un peu croquant).

Pendant ce temps, faire revenir dans une poêle, l'oignon émincé.

Ajouter la viande hachée, la carotte hachée ou découpée en lanières, la courgette détaillée.

Découper la tomate en cubes et la mettre avec le reste.

Écrasez l'ail.

Laisser un peu revenir le tout avec du sel, du poivre, des herbes de provence, du persil.

Garnir un plat à gratin de cette préparation. Ajouter un peu de fromage râpé.

Déposer sur la viande, le chou-fleur égoutté.

Réaliser une sauce avec la crème et un peu de farine, en faisant chauffer jusqu'à l'obtention d'une consistance de béchamel. Assaisonner. (moi, j'ai fait une sauce béchamel classique).

Verser la sauce sur les légumes.

Ajouter le reste du fromage râpé.

Enfourner pour 30 minutes environ à 180°.

Le bruit affecte fortement les oiseaux et leur reproduction

Menacés par l'agriculture intensive ou le changement climatique, les oiseaux du monde entier sont aussi fortement affectés par les bruits d'origine humaine comme les trafics routiers ou les chantiers de construction, conclut une vaste étude publiée mercredi.

Une équipe de chercheurs basés aux États-Unis a conduit une vaste méta-analyse, reprenant une somme d'études précédentes, pour comprendre l'effet des perturbations sonores sur 160 espèces d'oiseaux sur six continents.

"Nous avons trouvé que le bruit d'origine humaine a affecté significativement des attitudes diverses ainsi que la physiologie" et a eu "des effets négatifs importants" sur la reproduction, concluent-ils dans cette étude publiée par la revue britannique *Proceedings B* de la Royal Society.

Le cycle entier de la reproduction est ainsi affecté, du succès de l'accouplement à la survie des oeufs jusqu'à l'envol des oisillons.

"Les oiseaux sont très dépendants des informations acoustiques. Ils chantent pour trouver des partenaires, mettent en garde contre les prédateurs et les oisillons appellent leurs parents pour leur dire qu'ils ont faim", explique Natalie Madden, de l'Université du Michigan et de l'ONG Defenders of wildlife, citée dans un communiqué.

"Donc s'il y a beaucoup de bruit dans l'environnement, comment peuvent-ils entendre les signaux émis

au sein de leur propre espèce ?", interroge-t-elle.

Les effets diffèrent selon les oiseaux et les situations. La croissance de ceux qui nichent dans des cavités est ainsi plus susceptible d'être affectée, tandis que ceux qui vivent en ville ont tendance à avoir un niveau d'hormones du stress plus élevé.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) estimait en octobre que 61% des espèces d'oiseaux dans le monde voyaient leur population baisser, contre 44% en 2016.

La perte et la dégradation des habitats sont la cause première de ce phénomène, notamment sous la pression de l'agriculture et de l'exploitation forestière, selon l'UICN.

Une étude publiée en 2023, sur la base d'une masse inédite de données, avait conclu que l'intensification de l'agriculture était la principale cause d'un spectaculaire déclin des oiseaux en Europe, qui sont quelque 20 millions à disparaître en moyenne chaque année. Soit 800 millions d'oiseaux en moins depuis 1980.

Concernant le bruit, les auteurs de l'étude publiée mercredi estiment que la compréhension de ses effets négatifs permet aussi d'y remédier.

"Quand on parle de perte de la biodiversité, tellement de choses semblent inexorables et à grande échelle, mais nous savons comment utiliser d'autres matériaux et construire les choses différemment pour bloquer les sons", souligne Neil Carter, de l'Université du Michigan, l'un des auteurs.